



2018

metropole.nantes.fr

Rapport de contrat de partenariat : **Le gymnase Malakoff**

GYMNASE DU PRE GAUCHET

13, rue Nina Simone
44000 NANTES



RAPPORT ANNUEL N°6

Période du 01.01.2018 au 31.12.2018

Mis à jour le 17.05.2019

Conformément au Contrat de Partenariat Public Privé du 16 juillet 2011

et Avenant n°1 du 1^{er} juillet 2013



	« GYMNASSE DU PRE GAUCHET » 13 Rue Nina Simone - Îlot 5C – ZAC EuroNantes RAPPORT ANNUEL – Période du 01.01.2018 au 31.12.2018	Rapport N°6 17.05.2019 Page 1 sur 100
---	--	--

SOMMAIRE

1A. LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU CONTRAT	4
1A1. CARACTERISTIQUES GENERALES	4
1A2. CARACTERISTIQUES DU SERVICE	5
1A3. ACTIVITE DU SITE IMMOBILIER	6
1B. COMPTABILITE ANALYTIQUE	7
1B1. REFERENCES DE COMPTE ET RELEVES	7
1B2. EXERCICE ECOULE.....	8
1B2a. Dépenses sur 2018.....	8
1B2b. Recettes sur 2018	8
1B2c. Budget disponible ou consommé	8
1B3. PREVISIONNEL – EXERCICE A VENIR.....	9
1B3a. Dépenses.....	9
1B3b. Recettes	9
1C. ETAT DU PATRIMOINE ENGAGÉ ET DES EVENTUELLES PENALITÉS IMPUTÉES.....	10
1D. REMUNERATION PERCUE SUR L'ANNEE EN COURS.....	12
1E. OPERATIONS DE GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT	13
1E1. MATERIEL A ENTREtenir	13
1E2. LISTE DES OPERATIONS EFFECTUEES SUR L'EXERCICE	15
1E3. SUIVI DU COMPTE GER	15
1F. TRAÇABILITE DES INTERVENTIONS	16
1F1. REGISTRES DES ENTRETIENS ET CONTROLES.....	16
1F1a. Registre de sécurité et carnet d'entretien.....	16
1F1b. Portes automatiques.....	16
1F1c. Contrôle filtration et production d'Eau Chaude.....	18
1F1d. Contrôle légionnelles.....	19
1F1e. Bureau de contrôle électricité	24
1F1f. Contrôle extincteurs.....	28
1F1g. Contrôle désenfumage.....	29
1F1h. Essai SSI.....	30
1F1i. Essai blocs autonomes de sécurité.....	31
1F1j. Exercice d'évacuation.....	32
1F1k. Essai anti-intrusion	33
1F2. REGISTRES DE PETITS TRAVAUX	35
1F3. CONCLUSION	40
1G. COMMISSION DE SECURITE	41
1G1. RAPPORT	41
1G2. PROCES-VERBAL.....	50
1H. PROBLEMES RENCONTRES.....	52
1H1. INFILTRATION D'EAU POTEAU DE VOLLEY	52
1H2. ECLAT DE PEINTURE.....	52
1H3. PORTE D'ACCES PRINCIPAL.....	52
1H4. SOL SPORTIF	52
1H5. RIDEAU D'AIR CHAUD	53

1H6. DISCONNECTEUR	53
1H7. CHAUFFERIE - DEFAULTS SUR ARMOIRE CHAUFFERIE	53
1H8. RESEAU MOQUETTE SOLAIRE	53
1H9. DEPART EAU CHAUDE RADIATEURS.....	54
1H10. FILTRATION CTA	54
1H11. NETTOYAGE VITRERIE	54
1H12. EXTRACTION	54
1H13. LOCAL TGBT	55
1H14. CLOISONS	55
1H15. VESTIAIRE 03.....	55
1H16. DIVERS	55
1H17. CONCLUSION	56
1I. PRESTATIONS REALISEES SUR L'ANNEE EN COURS	57
1I1. RAPPORT COFELY AXIMA	57
1I1a. <i>Lexique</i>	57
1I1b. <i>Chauffage – Ventilation</i>	57
1I1c. <i>Plomberie – Sanitaires - Incendie</i>	61
1I1d. <i>Electricité Courants Forts</i>	64
1I1e. <i>Electricité Courants Faibles</i>	66
1I1f. <i>Bâtiment</i>	68
1I1g. <i>Equipements Sportifs</i>	71
1I2. AUTRES INTERVENANTS	71
1J. INVENTAIRE QUANTITATIF ET QUALITATIF DES BIENS DE RETOUR ET DE REPRISE	72
1K. DOCUMENTS DEMANDES PAR LE PARTENAIRE A LA VILLE.....	87
1L. ANNEXES.....	88
1L1. ANNEXE 1 : ARTICLE 39 « RAPPORTS ANNUELS » DU PPP 16.07.2013	88
1L2. ANNEXE 2 : ATTESTATIONS ASSURANCES IMMEUBLE	90
1L3. ANNEXE 3 : LISTE DU MATERIEL A ENTRETENIR	95
1L4. ANNEXE 4 : FICHE DE GPA	100
1L5. ANNEXE 5 : FICHE DO	100

1A. LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU CONTRAT

1A1. CARACTERISTIQUES GENERALES

Objet du contrat	Le contrat de partenariat porte sur la conception, la construction et le financement d'un gymnase et d'immeubles de bureau ainsi que sur les opérations de gros entretien et de renouvellement (GER) du gymnase. Les ouvrages concernés par le contrat sont donc un gymnase et des immeubles de bureau, ces deux ouvrages devant faire l'objet d'une division en volume au titre de la valorisation du volume correspondant aux immeubles de bureau. Le gymnase sera utilisé par les associations sportives du quartier et également mis à disposition du collège construit à proximité. Il comprendra des locaux annexes (vestiaires, chaufferie, locaux de rangements, loge gardien, salle de convivialité et bureau). Il devra également comporter des issues autonomes. L'immeuble de bureaux devra quant à lui être construit selon les conditions décrites dans le cahier des charges de la ZAC et devra utiliser au maximum les possibilités constructives telles qu'issues de la réglementation. Il devra également se conformer à la dernière réglementation en matière de performance énergétique, ce à quoi la Ville attache une importance particulière. La mission de conception du Partenaire est une mission de conception totale des ouvrages objets du contrat : elle couvrira ainsi l'ensemble des missions de conception nécessaires à la construction des ouvrages (gymnase et immeubles de bureau). Les opérations de gros entretien et de renouvellement (GER) assurées par le Partenaire concerneront uniquement le gymnase.
Nature du contrat	Le contrat de partenariat public privé (PPP) permet à une collectivité publique de confier à un partenaire privé la mission globale de financer, concevoir tout ou partie, construire, maintenir et gérer des ouvrages ou des équipements publics et services concourant aux missions de service public de l'administration, dans un cadre de longue durée et contre un paiement effectué par la personne publique et étalé dans le temps. Il a pour but d'optimiser les performances respectives des secteurs public et privé pour réaliser dans les meilleurs délais et conditions les projets qui présentent un caractère d'urgence ou de complexité pour la collectivité.
Date signature du contrat	Le 16 juillet 2011
Date de prise d'effet du contrat	Le contrat de partenariat entre en vigueur à compter du 1 ^{er} janvier 2012.
Echéance du contrat	Le contrat de partenariat prendra fin le 30 juin 2038.
Durée du contrat	Le contrat de partenariat est prévu sur 318 mois soit : 300 mois d'exploitation du gymnase et 18 mois pour la conception et la construction des ouvrages.

Dénomination sociale du co-contractant	SAS OCDL (OMNIUM DE CONSTRUCTIONS DEVELOPPEMENTS LOCATIONS)
Coordonnées	<u>Siège social</u> : 2 Place du Général Giraud – CS 21206 – 35012 RENNES Cedex T. 02 23 42 40 40 <u>Agence Pays de la Loire</u> : 34, rue de Strasbourg – CS 70213 – 44002 NANTES Cedex 1 T. 02 40 47 47 77
Organigramme nominatif des dirigeants	Président : M. Michel GIBOIRE Directeur Général : M. Xavier HEBERT
Répartition du capital social	100 % familial

1A2. CARACTERISTIQUES DU SERVICE

Les services fournis	1. Mise à disposition du gymnase 2. Gros entretien et renouvellement
Les tarifs des services fournis	1. Mise à disposition du gymnase : 2 788 920 € HT 2. Gros entretien et renouvellement : 17 590,00 € HT / an
Les installations	<i>Cf Notice Indice B du 05.04.2013 annexée à l'avenant 1 au PPP du 01.07.2013</i>
Le partage des charges entre le propriétaire et le mainteneur	Le Partenaire prend à sa charge l'ensemble des impôts, taxes, redevances et contribution de toute nature liés à l'exécution de ses obligations au titre du contrat. La rémunération qui lui est versée est réputée tenir compte de l'ensemble de ces charges La Ville reste cependant redevable, le cas échéant, de la taxe foncière et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères relatives au gymnase et gère le règlement de ses consommations en eau, en chauffage et en électricité.

DIFFUSION				
FONCTION	DESIGNATION	TELEPHONE FAX	REPRESENTANT	COORDONNEES
Ville de Nantes Exploitation + Maintenance courante	Ville de Nantes <i>Direction Générale Finances Gestion</i>	T.02 40 41 59 18 F.02 40 41 59 64	Nathalie Robin <i>Directrice de la Programmation et du Conseil en Gestion</i>	nathalie.robin@mairie-nantes.fr
	Ville de Nantes <i>Direction des sports</i> 11 Bd Stalingrad 44000 NANTES	T.02 40 41 57 42 T.02 40 41 57 35	Gilles CALO Pierrick THESSARD Frédéric GUILLO René LEGAL	gilles.calo@mairie-nantes.fr pierrick.thessard@mairie-nantes.fr 06 87 86 29 66 frederic.guillo@mairie-nantes.fr 06 82 15 00 27 rene.legal@mairie-nantes.fr
	Nantes Métropole <i>Direction de l'immobilier</i> 11 Bd Stalingrad 44000 NANTES	T.02 40 99 31 12 F.02 40 99 31 43	Patrice LEMAITRE	patrice.lemaitre@nantesmetropole.fr
	Nantes Métropole <i>BATI – Pôle Maintenance et Ateliers</i>		Michel-Henri JOUAN Davis PINSON Alain MARZELIERE Jean-Marc LAURENDEAU	michel-henri.jouan@nantesmetropole.fr david.pinson@nantesmetropole.fr alain.marzeliere@nantesmetropole.fr jean-marc.laurendeau@nantesmetropole.fr
	Nantes Métropole <i>BATI – Pôle Développement du Patrimoine</i>	T.02 40 41 55 59	François PAPIN	francois.papin@nantesmetropole.fr
	Nantes Métropole <i>BATI – Pôle Conservation et Amélioration de Patrimoine</i>	T.02 40 41 97 84	Manuel CARBALLO Amanda COTE <i>Entretien et Maintenance</i>	manuel.carballo@nantesmetropole.fr amanda.cote@nantesmetropole.fr 06 71 63 69 01
Le Partenaire	OCDL Nantes 34, rue de Strasbourg CS 70213 44002 NANTES Cedex 01	T.02 40 47 47 77 F.02 40 47 51 81	Patrick HINGANT <i>Directeur Général</i> François RENOULIN <i>Responsable Production</i>	p.hingant@giboire.com f.renoulain@giboire.com 06 59 80 92 29
	OCDL Rennes 2 Place du Général Giraud CS 21206 35012 RENNES Cedex	T.02 23 42 40 40 F.02 99 67 25 27	Yannick CARRIC <i>Responsable Comptable</i>	y.carric@giboire.com
	J2C 14, mail Picasso 44000 NANTES	T.06 87 65 45 74	Gaël CAMUS <i>Gestionnaire Technique Immobilier</i>	g.camus@j2c-ing.fr
Mandataire GER	COFELY AXIMA 64 bis rue Jules VALLES 44340 BOUGUENNAIS	T.02 40 13 56 84 F.02 40 13 56 71 T.02 40 13 56 92	Pascal LEMONNIER <i>Directeur Commercial</i> Sébastien MEUNIER <i>Directeur d'Agence</i> Laurent ILLIAQUER <i>Responsable d'affaires</i>	pascal.lemonnier@cofelyaxima-gdfsuez.com 06 22 70 84 10 laurent.illiaquer@engie.com 06 20 77 35 97

1A3. ACTIVITE DU SITE IMMOBILIER

En 2018, toutes les surfaces de bureaux sont louées.

La société ENGIE s'est installé dans les bâtiments A, B, C et PONT, et la société SODIFRANCE, la mutuelle MGEN, BETREC se sont installées dans le bâtiment C.

1B. COMPTABILITE ANALYTIQUE

1B1. REFERENCES DE COMPTE ET RELEVES



BNP PARIBAS
BANQUE DE BRETAGNE

SAS OCDL
A l'attention de Monsieur Yannick CARRIC
2, Place du Général Giraud
CS 21206
35012 RENNES CEDEX

Fait à SAINT-GREGOIRE, le 17 Mai 2019

ATTESTATION

Nous soussignés, BNP PARIBAS, Société Anonyme au capital de 2.499.597.122 Euros dont le siège social est à PARIS (9^{ème}) – 16, Boulevard des Italiens, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 662 042 449, attestons, par la présente lettre que le compte dénommé « OCDL – VEO – Gymnase L2 » ouvert sur nos livres sous le numéro 02483 00010914495 86 présentait un solde créditeur de 20.923,86 Euros au 31 Décembre 2018.

Fait à SAINT-GREGOIRE, le 17 Mai 2019 pour servir et valoir ce que de droit.

Jean-Pierre BARDY
Responsable de Clientèle
Professionnels de l'Immobilier

BNP Paribas - S.A. au capital de 2 415 479 796 euros - Immatriculée sous le n° 662 042 449 RCS Paris - Identifiant C.E. FR76662042449
Siège Social : 16 boulevard des Italiens, 75009 Paris - ORIAS n° 07 022 735 - www.bnpparibas.com

1B2. EXERCICE ECOULE

1B2a. Dépenses sur 2018

Date	Prestataire	Montant
02/02/2018	COFELY AXIMA	15 805.58 € HT
27/03/2018	COFELY AXIMA - Régul erreur sur indice révision	7 866.15 € HT
	Total dépenses HT :	23 671.73 € HT

1B2b. Recettes sur 2018

Date	Libellé	Montant
31/12/2018	Loyer L2 2018 - 4 trimestres	17 590.00 € HT
	Total recettes HT :	17 590.00 € HT

1B2c. Budget disponible ou consommé

Suivant article 28 « Evolution des technologies nécessaires à la parfaite exécution du contrat / Mise aux normes »

Montant global prévu suivant art 28 du PPP	30 000,00 € HT
Travaux réalisés	
Modification de la distribution d'eau chaude dans les sanitaires <i>Juillet 2013</i>	16 812,00 € HT
Aucune dépense en 2014	
Aucune dépense en 2015	
Aucune dépense en 2016	
Aucune dépense en 2017	
Aucune dépense en 2018	
Budget disponible au 01/01/2019 :	13 188,00 € HT

1B3. PREVISIONNEL – EXERCICE A VENIR

1B3a. Dépenses

Date	Prestataire	Montant
21/01/2019	COFELY AXIMA Année 2019	24 260,00 € HT
	Total dépenses HT :	26 260,00 € HT

1B3b. Recettes

Date	Libellé	Montant
25/05/2019	Loyer L2 - 1 ^{er} et 2 ^{ème} trimestres	8 795.00 € HT
01/07/2019	Loyer L2 - 3 ^{er} trimestre	4 397.50 € HT
01/10/2019	Loyer L2 - 4 ^{er} trimestre	4 397.50 € HT
	Total recettes HT :	17 590.00 € HT

1C. ETAT DU PATRIMOINE ENGAGÉ ET DES EVENTUELLES PENALITÉS IMPUTÉES

Fiche Immobilisation - Informations synthétiques
 Edition en Euro

Fiche N° 1114 VEO GYMNASE

Identification

Référence 1 :	Référence 2 :	N° de série
Libellé 1 : VEO GYMNASE	Date d'entrée : 01/07/2013	Compte : 21315120
Libellé 2 :	Date service : 01/07/2013	Structures Immeubles IR

Caractéristiques

Nature bien : actif	Niveau de réalisation : réalisé	Part perso : 0,00%
Type d'entrée : acquisition	Type de sortie : Non, sortie	Date sortie :
Occasion : Non	En cours : Non	
Virement :		

Valorisation

Prix unitaire : 3 499 627,00	Quantité : 1,00	
Montant HT : 3 499 627,00	Taux de TVA : 19,60	
Montant TVA : 685 926,89	Prorata de TVA : 100,00	
Montant TTC : 4 185 553,89	Prix de cession :	

Plan des exercices

Méthode	Comptable			Fiscal			Dérogatoire	
	linéaire			linéaire				
	Base			Base				
	3 499 627,00			3 499 627,00				
Taux/Durée/coef	4,00 %	25,00 an(s)		4,00 %	25,00 an(s)			
Date d'exercice	Cumul N-1	Dotation	VNC	Cumul N-1	Dotation	VNC	Dotation	Reprise
31/12/2013	0,00	70 567,82	3 429 059,18	0,00	70 567,82	3 429 059,18		
31/12/2014	70 567,82	139 985,08	3 289 074,10	70 567,82	139 985,08	3 289 074,10		
31/12/2015	210 552,90	139 985,08	3 149 089,02	210 552,90	139 985,08	3 149 089,02		
31/12/2016	350 537,98	139 985,08	3 009 103,94	350 537,98	139 985,08	3 009 103,94		
31/12/2017	490 523,06	139 985,08	2 869 118,86	490 523,06	139 985,08	2 869 118,86		
31/12/2018	630 508,14	139 985,08	2 729 133,78	630 508,14	139 985,08	2 729 133,78		
31/12/2019	770 493,22	139 985,08	2 589 148,70	770 493,22	139 985,08	2 589 148,70		
31/12/2020	910 478,30	139 985,08	2 449 163,62	910 478,30	139 985,08	2 449 163,62		
31/12/2021	1 050 463,38	139 985,08	2 309 178,54	1 050 463,38	139 985,08	2 309 178,54		
31/12/2022	1 190 448,46	139 985,08	2 169 193,46	1 190 448,46	139 985,08	2 169 193,46		
31/12/2023	1 330 433,54	139 985,08	2 029 208,38	1 330 433,54	139 985,08	2 029 208,38		
31/12/2024	1 470 418,62	139 985,08	1 889 223,30	1 470 418,62	139 985,08	1 889 223,30		
31/12/2025	1 610 403,70	139 985,08	1 749 238,22	1 610 403,70	139 985,08	1 749 238,22		
31/12/2026	1 750 388,78	139 985,08	1 609 253,14	1 750 388,78	139 985,08	1 609 253,14		
31/12/2027	1 890 373,86	139 985,08	1 469 268,06	1 890 373,86	139 985,08	1 469 268,06		
31/12/2028	2 030 358,94	139 985,08	1 329 282,98	2 030 358,94	139 985,08	1 329 282,98		
31/12/2029	2 170 344,02	139 985,08	1 189 297,90	2 170 344,02	139 985,08	1 189 297,90		
31/12/2030	2 310 329,10	139 985,08	1 049 312,82	2 310 329,10	139 985,08	1 049 312,82		
31/12/2031	2 450 314,18	139 985,08	909 327,74	2 450 314,18	139 985,08	909 327,74		
31/12/2032	2 590 299,26	139 985,08	769 342,66	2 590 299,26	139 985,08	769 342,66		
31/12/2033	2 730 284,34	139 985,08	629 357,58	2 730 284,34	139 985,08	629 357,58		
31/12/2034	2 870 269,42	139 985,08	489 372,50	2 870 269,42	139 985,08	489 372,50		

Imprimé le 02/05/2016 à 09:39:50
© Copyright CEGID Servantissimmo
Page N° 1

Société G03 : OGD
Version 9.1.7 du 09/07/2015
Utilisateur Gilles COMMANGC

Fiche Immobilisation - Informations synthétiques
 Edition en Euro

31/12/2035	3 010 254,50	139 985,08	349 387,42	3 010 254,50	139 985,08	349 387,42
31/12/2036	3 150 239,58	139 985,08	209 402,34	3 150 239,58	139 985,08	209 402,34
31/12/2037	3 290 224,66	139 985,08	69 417,26	3 290 224,66	139 985,08	69 417,26
31/12/2038	3 430 209,74	69 417,26	0,00	3 430 209,74	69 417,26	0,00

Liste Immobilisations au 31/12/2017
Existants fin d'exercice
édition en Euro

Critère	Plan	Base	Cumul N-1	Dotation	Cumul N	Valeur nette	Méthode	Durée (ans)	Taux	Coef Spécif	Nature UO	Total UO
21315120 Structures Immeubles IR												
N° : 1114	Ref 1 :	Libellé41 : VEO GYMNASSE		Libellé42 :		Date entrée : 01/07/2013 Date service : 01/07/2013						
21315120	comptable	3 499 627,00	490 523,06	139 985,08	630 508,14	2 869 118,86	linéaire	25,00	4,00 %			
	fiscal	3 499 627,00	490 523,06	139 985,08	630 508,14	2 869 118,86	linéaire	25,00	4,00 %			
21315120	comptable	3 499 627,00	490 523,06	139 985,08	630 508,14	2 869 118,86						
Structures Immeubles IR	fiscal	3 499 627,00	490 523,06	139 985,08	630 508,14	2 869 118,86						
Total général												
	comptable	3 499 627,00	490 523,06	139 985,08	630 508,14	2 869 118,86						
	fiscal	3 499 627,00	490 523,06	139 985,08	630 508,14	2 869 118,86						

1D. REMUNERATION PERCUE SUR L'ANNEE EN COURS

OCDL - GYMNASSE VEO - Pénalités - Intérêts				
Compte systématiquement débiteur				
Charges (payables annuel avance > loyer I2 (trimestriel)				
pas de prélèvement d'intérêts - si compensation avec le compte				
promoteur, les intérêts sont prélevés sans distinction sur le compte				
Année	Pénalités perçues	Intérêts	Total dépenses	Solde compte (en compta)
2013	0	0	0	0
2014	0	0	0	0
2015	0	0	0	0
2016	0	0	0	0
2017	0	0	0	0
2018	0	0	0	0
2019			0	0
2020			0	0
2021			0	0
2022			0	0
2023			0	0
2024			0	0
2025			0	0
2026			0	0
2027			0	0
2028			0	0
2029			0	0
2030			0	0
2031			0	0
2032			0	0
2033			0	0
2034			0	0
2035			0	0
2036			0	0
2037			0	0
2038			0	0
TOTAL 25 ans	0	0	0	0

1E. OPERATIONS DE GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT

1E1. MATERIEL A ENTREtenir

Nbre	Désignation	Marque	Type	Caractéristiques	Poste P3
INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE - VENTILATION					
					- €
Salle					
24	Panneaux rayonnants à eau chaude				
1	Caissons double flux				
Partie sanitaires / administration					
15	Radiateurs				
6	Panneaux rayonnants à eau chaude				
1	Rideau d'air chaud				
3	Pompes				
1	Vase d'expansion				
1	Armoire électrique				
1	GTC				
3	Extracteurs				
1	Caisson double flux				
Nbre	Désignation	Marque	Type	Caractéristiques	Poste P3
INSTALLATIONS DE PLOMBERIE - SANITAIRES - INCENDIE					
					- €
Salle					
	Sans objet				
Partie sanitaires / administration					
1	Arrivée générale avec comptage				
1	Disconnecteur				
1	Production solaire ECS + secours				
1	Pompe				
3	Echangeur à plaques				
5	Urinoirs				
9	WC				
6	barres de maintien				
9	distributeurs de papier				
12	Lavabos / éviers avec robinetterie				
34	Douches avec mitigeur				
4	Sièges relevables				
4	Lave mains, poste d'eau				

ELECTRICITE COURANTS FORTS					
					- €
Salle					
1	Tableau électrique				
216	Sources lumineuses				allumage ~5.000 heures / an
8	BAES, blocs phare				
10	Interrupteurs, détecteurs de présence, boutons poussoirs				
10	Prises 2P+T				
Partie sanitaires / administration					
1	Tableau divisionnaire avec compteur				
1	Tableau électrique				
54	Tubes fluorescents				allumage ~5.000 heures / an
96	Sources lumineuses				
34	Sources lumineuses étanches				
36	BAES, BAPI				
35	Interrupteurs, détecteurs de présence, boutons poussoirs				
47	Prises 2P+T				
10	Prises RJ45				
Nbre	Désignation	Marque	Type	Caractéristiques	Poste P3
ELECTRICITE COURANTS FAIBLES (SSI, Contrôle Accès, Affichage, Informatique)					
					- €
Salle					
1	Boîtiers bris de glace				
2	Sirène				
5	Flashes lumineux				
2	Détecteurs de mouvement				
Partie sanitaires / administration					
1	Centrale incendie				
3	Boîtiers bris de glace				
10	Sirènes				
1	Centrale anti-intrusion				
10	Détecteurs de mouvement				
6	Sirènes				
1	Centrale contrôle d'accès				
3	Lecteurs de badges				
1	Interphone				
1	Horloge mère (avec antenne audio)				
7	Horloges				
Nbre	Désignation	Marque	Type	Caractéristiques	Poste P3
BATIMENT (Ouvrants, Menuiserie, Mobilier, Sols et murs, Couverture)					
					- €
Salle					
1	Porte doubles battants avec groom				
1	Ouvrant de toiture motorisé				
10	Ouvrants de façades (commande manuelle)				
1 ens	Panneaux acoustiques montés verticalement				
Partie sanitaires / administration					
12	Portes				
1 ens	Porte coupe-feu avec groom				
1	Porte automatique 2 vantaux (entrée gymnase)				
1	Porte à double action sur pivot (entrée gymnase)				
1	Portes simples avec groom (évacuations ou locaux techniques)				
1 ens	Revêtement carrelage				
300	Dalles de faux-plafond (métalliques ou hygro)				
1	Meuble bar stratifié 2,50 m				
2	Bureaux				
Extérieur					
1	Toiture (reprise étanchéité)				
1 ens	Gouttières et chéneaux				
1 ens	Bardage				
Nbre	Désignation	Marque	Type	Caractéristiques	Poste P3
EQUIPEMENTS SPORTIFS					
					- €
Basket ball (4 terrains)					
8	Paniers relevables motorisés				
Général					
1	Sol sportif				
1 ens	Gradins				
188	Afficheur de score électronique				

1E2. LISTE DES OPERATIONS EFFECTUEES SUR L'EXERCICE

Néant

1E3. SUIVI DU COMPTE GER

Compta débiteur - interets pris en compte sur le compte Général PROMOTEUR OCDL assurance prélevée sur le compte général Promoteur OCDL - mouvement bancaire à effectuer pour prendre en compte récupération de la TVA : versement Cpte GENERAL => Cpte GYMNASE						
Année	Encaissem ent L2	Facture COFELY	Autres factures	Total Dépense	Solde compte GER	Solde GER
2013	8 795	11 450		11 450	-2 655	-2 655
2014	17 590	22 905		22 905	-5 315	-7 970
2015	17 590	22 960		22 960	-5 370	-13 340
2016	17 590	22 973	1 950	24 923	-7 333	-20 673
2017	17 590	23 255	-1 950	21 305	-3 715	-24 388
2018	17 590	23 672		23 672	-6 082	-30 470
2019	17 590	24 260		24 260	-6 670	
2020	17 590	24 260		24 260	-6 670	
2021	17 590	24 260		24 260	-6 670	
2022	17 590	24 260		24 260	-6 670	
2023	17 590	24 260		24 260	-6 670	
2024	17 590	24 260		24 260	-6 670	
2025	17 590	24 260		24 260	-6 670	
2026	17 590	24 260		24 260	-6 670	
2027	17 590	24 260		24 260	-6 670	
2028	17 590	24 260		24 260	-6 670	
2029	17 590	24 260		24 260	-6 670	
2030	17 590	24 260		24 260	-6 670	
2031	17 590	24 260		24 260	-6 670	
2032	17 590	24 260		24 260	-6 670	
2033	17 590	24 260		24 260	-6 670	
2034	17 590	24 260		24 260	-6 670	
2035	17 590	24 260		24 260	-6 670	
2036	17 590	24 260		24 260	-6 670	
2037	17 590	24 260		24 260	-6 670	
2038	8 795	12 130		12 130	-3 335	
TOTAL 25 ans	439 750	600 285	0	600 285	-160 535	-30 470
Solde bancaire compte BNPPARIBAS VEO - GER au 31/12/2038					20 924	
<u>Explication écarts avec solde théorique compte GER:</u>						
		* Facture AXIMA réglée par OCDL et non VEO			- 23 672	
		* Charges OCDL : à rembourser par OCDL			- 10 131	
		* décalage facturation loyer			- 17 590	
				Ecart final	-	

1F. TRAÇABILITE DES INTERVENTIONS

1F1. REGISTRES DES ENTRETIENS ET CONTROLES

1F1a. Registre de sécurité et carnet d'entretien



1F1b. Portes automatiques

IV. 8 – PORTES ET PORTAILS AUTOMATIQUES			
Date du contrôle	Nom et qualité de l'agent vérificateur	Établissement ou organisme agréé auquel appartient l'agent vérificateur	OBJET de l'intervention : vérification périodique, levée de réserves, maintenance exploitation, travaux neufs, défaut,...
08/12/2016	MOYON	THYSSEN KRUPP	Maintenance de la porte automatique
23/02/18	Moyon	Thyssen Krupp	Maintenance porte auto

Rappel de mes informations

Rapport téléchargé par	Stéphane MORIN
Date de téléchargement	27/11/2018
Type de rapport	Visites de maintenance
Période d'étude	01/01/2018 au 27/11/2018

ThyssenKrupp Ascenseurs



thyssenkrupp

Client C440330 VILLE DE NANTES

Contrat 159076

AM22065X - PORTES PIETONS - GYMNASSE PRE GAUCHET SAS ENTREE PRINCIPALE INTER. EI5890 RUE NINA SIMONE 44000 NANTES

Agence	Date d'arrivée	Date de départ	Libellé	Technicien
403 - Agence Nantes	23/02/2018 14:00	23/02/2018 14:25	Visite Fermeture Automatisée Contractuelle 1	FABIEN
403 - Agence Nantes	30/04/2018 10:45	30/04/2018 11:02	Visite Fermeture Automatisée Contractuelle 1	AZZEDINE

1F1c. Contrôle filtration et production d'Eau Chaude

Le nouveau prestataire de maintenance n'utilise pas le carnet de suivi chaufferie, peut-être a t'il transmis des fiches d'interventions au donneur d'ordre.

IV. 5 - CHAUFFERIE			
Date du contrôle	Nom et qualité de l'agent vérificateur	Établissement ou organisme agréé auquel appartient l'agent vérificateur	OBJET de l'intervention : vérification périodique, levée de réserves, maintenance exploitation, travaux neufs, défaut,...
7/01/2014	TROUILLARD C.	P.M.A	Vérification Chaufferie
2016	NASUN	IDEX	entretien des installations CVC ventilation, Station chauffage, Sécherie, Pompes, régulation
22/02/18	DAVID GORTIN	DALKIA	- contrôle et inst. des installations chauffage, pompes
21/03/18	BASON	DALKIA	- dépannage ECS - désinfection - remise en service
2/10/18		DALKIA	dépannage Eau froide de chaudière

1F1d. Contrôle légionnelles



Inovalys Nantes
Route de Gachet - BP 52703 - 44327 NANTES CEDEX 03
Tél : 02.51.85.44.44 - Fax : 02.51.85.44.50 - www.inovalys.fr



RAPPORT D'ANALYSE N° : **D180601696**

VILLE DE NANTES Direction des Sports

2 RUE DE L'HOTEL DE VILLE

Réf. Dossier : 10005890_01_Gymnase du pré gauchet

44094 NANTES CEDEX 1

Tél. 02 40 41 54 33

Objet : Légionelles BDC 2490864 Direction BATI Thessard - Gymnase du pré gauchet

Copie à : Direction du BATI VILLE DE NANTES, 2 RUE DE L'HOTEL DE VILLE, 44094 NANTES CEDEX 1

Dossier enregistré le : 12/06/2018 Edité le : 25/06/2018

Récapitulatif des échantillons analysés :

Références client des échantillons	Références Inovalys des échantillons	Conclusion
LL 1 Point A - Sortie production sous-station Lieu de prélèvement : Gymnase du pré	Echantillon n° : E180605634 Prélevé le : 12/06/2018 Par : Inovalys LOMBARD Ludovic	SATISFAISANT : Recherche de Legionella négative (dont Legionella pneumophila) Rappel : Seuil critique = 1000 ufc/litre (L.pneumophila) (réf= arrêté du 01.02.2010 et CSHPF de nov.2001)
LL 2 Point B - Retour de boucle sous-station Lieu de prélèvement : Gymnase du pré	Echantillon n° : E180605637 Prélevé le : 12/06/2018 Par : Inovalys LOMBARD Ludovic	SATISFAISANT : Recherche de Legionella négative (dont Legionella pneumophila) Rappel : Seuil critique = 1000 ufc/litre (L.pneumophila) (réf= arrêté du 01.02.2010 et CSHPF de nov.2001)
LL 3 Point C - Douche vestiaire n°4 Lieu de prélèvement : Gymnase du pré	Echantillon n° : E180605638 Prélevé le : 12/06/2018 Par : Inovalys LOMBARD Ludovic	SATISFAISANT : Recherche de Legionella négative (dont Legionella pneumophila) Rappel : Seuil critique = 1000 ufc/litre (L.pneumophila) (réf= arrêté du 01.02.2010 et CSHPF de nov.2001)

L'accréditation de la Section Essais de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire Inovalys pour les seuls essais couverts par l'accréditation précédés par un (*). Ce rapport d'analyse ne concerne que les produits soumis à analyse. Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, V : Vertou). Sauf mention particulière présente sur le rapport, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat pour déclarer ou non la conformité. La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s).

Page 1 / 5



« GYMNASSE DU PRE GAUCHET »
13 Rue Nina Simone - Ilôt 5C – ZAC EuroNantes
RAPPORT ANNUEL – Période du 01.01.2018 au 31.12.2018

Rapport N°6
17.05.2019
Page 19 sur 100

RAPPORT D'ANALYSE N° : **D180601696**

VILLE DE NANTES Direction des Sports

2 RUE DE L'HOTEL DE VILLE

Réf. Dossier : 10005890_01_Gymnase du pré gauchet

44094 NANTES CEDEX 1

Tél. 02 40 41 54 33

Objet : Légionelles BDC 2490864 Direction BATI Thessard - Gymnase du pré gauchet

Copie à : Direction du BATI VILLE DE NANTES, 2 RUE DE L'HOTEL DE VILLE, 44094 NANTES CEDEX 1

Dossier enregistré le : 12/06/2018 Edité le : 25/06/2018

ECHANTILLON N° : E180605634 (Eau Chaude Sanitaire)

Réf Client : **LL 1**

Descriptif : **Point A - Sortie production sous-station**

Prélevé le : 12/06/2018 09:20

Date début analyse échantillon : 13/06/2018

Par : Inovalys LOMBARD Ludovic

Lieu de prélèvement : Gymnase du pré gauchet

Analyses

Résultats

Références méthodes

VÉRIFICATION DU CARNET SANITAIRE :

N Le carnet sanitaire est-il présent?	OUI
N Les travaux sont-ils consignés (sur 12 derniers mois)?	OUI
N Les traitements sont-ils consignés (sur 12 derniers mois)?	OUI
N Les purges sont-elles consignées (du mois précédent)?	OUI
N Les relevés de températures de l'ECS sont-ils consignés (mois précédent)?	OUI
N Les thermomètres ECS fonctionnent-ils bien (allumés, cohérents) ?	OUI
N Le détartrage/désinfection est-il consigné (mois précédent)?	OUI
N Les prélèvements d'eau sont-ils consignés (sur 12 derniers mois)?	OUI
N Les procédures sont-elles présentes?	OUI
N Les références réglementaires sont-elles présentes?	OUI
N Les plans de réseaux d'eau sont-ils présents?	OUI
N Y a-t-il des Filtres anti-légionelles?	NON
N Si Filtres anti-légionelles, les dates de pose sont-elles consignées?	Pas d'information

PRÉLÈVEMENT ET ANALYSE DE LEGIONELLES

N * Prélèvement ECS Légionelles (par INOVALYS)	OUI	FD T90-522 et Arr.Min.1/10/2010
--	-----	---------------------------------

L'accréditation de la Section Essais de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire Inovalys pour les seuls essais couverts par l'accréditation précédés par un (*). Ce rapport d'analyse ne concerne que les produits soumis à analyse. Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, V : Vertou). Sauf mention particulière présente sur le rapport, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat pour déclarer ou non la conformité. La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s).

RAPPORT D'ANALYSE N° : **D180601696**

VILLE DE NANTES Direction des Sports

2 RUE DE L'HOTEL DE VILLE

Réf. Dossier : 10005890_01_Gymnase du pré gauchet

44094 NANTES CEDEX 1

Tél. 02 40 41 54 33

Objet : Légionelles BDC 2490864 Direction BATI Thessard - Gymnase du pré gauchet

Copie à : Direction du BATI VILLE DE NANTES, 2 RUE DE L'HOTEL DE VILLE, 44094 NANTES CEDEX 1

ECHANTILLON N° : E180605634 (Eau Chaude Sanitaire)

Réf Client : **LL 1**

Descriptif : **Point A - Sortie production sous-station**

Prélevé le : 12/06/2018 09:20

Date début analyse échantillon : 13/06/2018

Par : Inovalys LOMBARD Ludovic

Lieu de prélèvement : Gymnase du pré gauchet

Analyses	Résultats	Spécifications	Références méthodes Types Méthodes	LQ	Deb. analyse
N * Température de l'eau du réseau après purge	60,5 °C		Méthode interne N-CPRE/M/101		
N Mode de Prélèvement 1erJet ou Réseau	Contrôle de Réseau (après purge)				12/06/2018
N * Legionella spp	< 10 UFC/L		NFT90-431	10	13/06/2018
N * dont Legionella pneumophila	< 10 UFC/L	< 1000	NFT90-431	10	13/06/2018
N * Commentaire associé au résultat	Légionella non détectées		NFT90-431		13/06/2018

Conclusion Echantillon : SATISFAISANT : Recherche de Legionella négative (dont Legionella pneumophila)

Rappel : Seuil critique = 1000 ufc/litre (L.pneumophila) (réf= arrêté du 01.02.2010 et CSHPF de nov.2001)

NB: Cette déclaration sur la conformité aux spécifications est couverte par l'accréditation si l'ensemble des résultats présentant une spécification sont eux-mêmes couverts par l'accréditation.

Approuvé le 25/06/2018 par Myriam RENAUD



L'accréditation de la Section Essais de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire Inovalys pour les seuls essais couverts par l'accréditation précédés par un (*). Ce rapport d'analyse ne concerne que les produits soumis à analyse. Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, V : Vertou). Sauf mention particulière présente sur le rapport, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat pour déclarer ou non la conformité. La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s).

RAPPORT D'ANALYSE N° : **D180601696**

VILLE DE NANTES Direction des Sports

2 RUE DE L'HOTEL DE VILLE

Réf. Dossier : 10005890_01_Gymnase du pré gauchet

44094 NANTES CEDEX 1

Tél. 02 40 41 54 33

Objet : Légionelles BDC 2490864 Direction BATI Thessard - Gymnase du pré gauchet

Copie à : Direction du BATI VILLE DE NANTES, 2 RUE DE L'HOTEL DE VILLE, 44094 NANTES CEDEX 1

ECHANTILLON N° : E180605637 (Eau Chaude Sanitaire)

Réf Client : **LL 2**

Descriptif : **Point B - Retour de boucle sous-station**

Prélevé le : 12/06/2018 09:25

Date début analyse échantillon : 13/06/2018

Par : Inovalys LOMBARD Ludovic

Lieu de prélèvement : Gymnase du pré gauchet

Analyses	Résultats	Spécifications	Références méthodes Types Méthodes	LQ	Déb. analyse
PRÉLÈVEMENT ET ANALYSE DE LEGIONELLES					
arrêté du 01/02/2010					
N * Prélèvement ECS Légionelles (par INOVALYS)	OUI		FD T90-522 et Arr.Min.1/10/2010		
N * Température de l'eau du réseau après purge	56,0 °C		Méthode interne N-CPRE/M/101		12/06/2018
N Mode de Prélèvement 1erJet ou Réseau	Contrôle de Réseau (après purge)				13/06/2018
N * Legionella spp	< 10 UFC/L		NFT90-431	10	13/06/2018
N * dont Legionella pneumophila	< 10 UFC/L	< 1000	NFT90-431	10	13/06/2018
N * Commentaire associé au résultat	Légionella non détectées		NFT90-431		13/06/2018

Conclusion Echantillon : SATISFAISANT : Recherche de Legionella négative (dont Legionella pneumophila)

Rappel : Seuil critique = 1000 ufc/litre (L.pneumophila) (réf= arrêté du 01.02.2010 et CSHPF de nov.2001)

NB: Cette déclaration sur la conformité aux spécifications est couverte par l'accréditation si l'ensemble des résultats présentant une spécification sont eux-mêmes couverts par l'accréditation.

Approuvé le 25/06/2018 par Myriam RENAUD



L'accréditation de la Section Essais de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire Inovalys pour les seuls essais couverts par l'accréditation précédés par un (*). Ce rapport d'analyse ne concerne que les produits soumis à analyse. Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, V : Vertou). Sauf mention particulière présente sur le rapport, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat pour déclarer ou non la conformité. La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s).

RAPPORT D'ANALYSE N° : **D180601696**

VILLE DE NANTES Direction des Sports

2 RUE DE L'HOTEL DE VILLE

Réf. Dossier : 10005890_01_Gymnase du pré gauchet

44094 NANTES CEDEX 1

Tél. 02 40 41 54 33

Objet : Légionelles BDC 2490864 Direction BATI Thessard - Gymnase du pré gauchet

Copie à : Direction du BATI VILLE DE NANTES, 2 RUE DE L'HOTEL DE VILLE, 44094 NANTES CEDEX 1

ECHANTILLON N° : E180605638 (Eau Chaude Sanitaire)

Réf Client : **LL 3**

Descriptif : **Point C - Douche vestiaire n°4**

Prélevé le : 12/06/2018 09:35

Date début analyse échantillon : 13/06/2018

Par : Inovalys LOMBARD Ludovic

Lieu de prélèvement : Gymnase du pré gauchet

Analyses	Résultats	Spécifications	Références méthodes Types Méthodes	LQ	Déb. analyse
PRÉLÈVEMENT ET ANALYSE DE LEGIONELLES					
arrêté du 01/02/2010					
N * Prélèvement ECS Légionelles (par INOVALYS)	OUI		FD T90-522 et Arr.Min. 1/10/2010		
N * Température de l'eau du réseau après purge	39,8 °C		Méthode interne N-CPRE/M/101		12/06/2018
N Mode de Prélèvement 1erJet ou Réseau	Contrôle de Réseau (après purge)				12/06/2018
N * Legionella spp	< 10 UFC/L		NFT90-431	10	13/06/2018
N * dont Legionella pneumophila	< 10 UFC/L	< 1000	NFT90-431	10	13/06/2018
N * Commentaire associé au résultat	Legionella non détectées		NFT90-431		13/06/2018

Conclusion Echantillon : SATISFAISANT : Recherche de Legionella négative (dont Legionella pneumophila)

Rappel : Seuil critique = 1000 ufc/litre (L.pneumophila) (réf= arrêté du 01.02.2010 et CSHPF de nov.2001)

NB: Cette déclaration sur la conformité aux spécifications est couverte par l'accréditation si l'ensemble des résultats présentant une spécification sont eux-mêmes couverts par l'accréditation.

Approuvé le 25/06/2018 par Myriam RENAUD



L'accréditation de la Section Essais de COFRAC atteste de la compétence du laboratoire Inovalys pour les seuls essais couverts par l'accréditation précédés par un (*). Ce rapport d'analyse ne concerne que les produits soumis à analyse. Le site de réalisation des analyses est indiqué en début de ligne (A : Angers, M : Le Mans, N : Nantes, V : Vertou). Sauf mention particulière présente sur le rapport, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat pour déclarer ou non la conformité. La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s).

1F1e. Bureau de contrôle électricité

IV. 2 - INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES			
Date du contrôle	Nom et qualité de l'agent vérificateur	Établissement ou organisme agréé auquel appartient l'agent vérificateur	OBJET de l'intervention : vérification périodique, levée de réserves, maintenance exploitation, travaux neufs, défaut,...
24/11/2016	TALLEC L.	SOCOTEC	Vérification périodique des installations
15/12/17	CHATELAIN	Socot	Vérification générale
26/04/18	CARRELL O	VDN	Vérification périodique éclairage salle 44-24
04/05/18	DOS SANTOS	APAVE	Vérification périodique des installations électriques.

	Réf : 1225303-001-2 Date : 08/06/2018
Agence Nantes 5 rue de la Johardière CS 20289 44803 SAINT HERBLAIN CEDEX Tél : 02-40-38-80-00 - Fax : 02-40-92-08-52	COMMUNE DE NANTES MAIRIE 3 RUE DE L HOTEL DE VILLE 44036 NANTES CEDEX
VERIFICATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES (Code du travail : Art R.4226-16) Rapport de vérification périodique quadriennal Ce rapport annule et remplace le rapport 1225303-001-1 édité le 14/05/2018	
Lieu d'intervention : GYMNASE PRE GAUCHET 13 Rue Nina Simone 44000 NANTES Réf. lieu : 1005890_01_ELEC_2018_5_4_CT	
Période d'intervention : du 04/05/2018 au 04/05/2018 Intervenant(s) : LIONEL DOS SANTOS	



II - LISTE RECAPITULATIVE DES OBSERVATIONS

Réf : 1225303-001-2

Date : 08/06/2018

- Observations relatives aux installations du domaine Basse Tension

Le symbole x dans la colonne Réc. (Récurrence) signifie que l'observation a déjà été signalée lors de la vérification antérieure.

N° Obs	Références réglementaires	Réc.	Non-conformité - Préconisation
Gymnase - Circulation			
Appareil(s) d'éclairage masse inac			
1	R. 4215-11 NF C15-100_Ed2002 : 512		Verrine (ou vasque) absente sur deux luminaires côté vestiaire (P) A remettre en place



BATI – Pôle Maintenance et Atelier

Nantes le 21/08/2018

Dossier suivi par : ROUSSEAU Grégory

Tél : 02.40.41.97.24

A l'attention de : COTE AMANDA

ATTESTATION DE MISE EN CONFORMITE

SUIVANT RAPPORT N°: 1225303-001-2

LIEU D'INTERVENTION : GYMNASSE PRE GAUCHET E11005890

13 Rue Nina Simone

44000 Nantes

Je soussigné, ROUSSEAU Grégory, agissant au nom du Pôle Maintenance et Atelier de Nantes Métropole, atteste que les remarques de DOS SANTOS Lionel (Apave) ont bien été prises en compte et que les travaux rectificatifs ont bien été exécutés.

Commentaires

Toutes les observations ont été levées.

Le responsable du secteur suivi des rapports de contrôles
périodiques électricité/moyens de secours.

G. ROUSSEAU

Agence Nantes

5 rue de la Johardière

CS 20289

44803 SAINT HERBLAIN CEDEX

Tél : 02-40-38-80-00 - Fax : 02-40-92-08-52

COMMUNE DE NANTES

MAIRIE

3 RUE DE L HOTEL DE VILLE

44036 NANTES CEDEX

**RAPPORT DE VERIFICATION
DANS UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC
INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET ECLAIRAGES****Vérification en cours d'exploitation**

Ce rapport annule et remplace le rapport 1225303-001-1 édité le 14/05/2018

Lieu d'intervention : **GYMNASE PRE GAUCHET**

13 Rue Nina Simone

44000 NANTES

Réf. lieu : 1005890_01_ELEC_2018_5_4_CT

Période d'intervention : du 04/05/2018 au 04/05/2018

Intervenant(s) : LIONEL DOS SANTOS

Accréditation Cofrac
n° 3-0902 Inspection, liste des sites accrédités
et portée disponibles sur www.cofrac.fr

II.1 Avis du vérificateur (selon critères Art. GE10 et EL19§3)

OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS DU VERIFICATEUR	OBSERVATION
Existence des moyens nécessaires à l'entretien et à la maintenance des installations	Satisfaisant	
Entretien et maintenance des installations	Satisfaisant	
Fonctionnement des installations de sécurité (y compris relevé essais à charge de l'exploitant)	Satisfaisant	
Adéquation de l'installation avec les conditions d'exploitation de l'établissement	Satisfaisant	
Etat apparent des installations extérieures de protection contre la foudre	Satisfaisant	

II.2 Liste récapitulative des observations

Aucune non-conformité n'a été identifiée lors de cette vérification et ce, dans le périmètre des limites d'intervention.

1F1f. Contrôle extincteurs

IV. 1 - d - MOYENS DE SECOURS – EXTINCTEURS PORTATIFS MOBILES			
Date du contrôle	Nom et qualité de l'agent vérificateur	Établissement ou organisme agréé auquel appartient l'agent vérificateur	OBJET de l'intervention : vérification périodique, levée de réserves, maintenance exploitation, travaux neufs, défaut...
31/05 2018	CASSARDO Rachel	P.H.A.	
18.06.18	POISSONNET D.	P.H.A.	Vérification de 2 Eau 7.6l dégonflée Salle
10.05.18	POISSONNET D.	P.H.A.	Vérification d'1 Eau 7.6l dégonflée Salle
3.12.17	POISSONNET D.	P.H.A.	Vérification de 2 Eau 7.6l dégonflée Salle et Couloir
28.11.18	POISSONNET D.	P.H.A.	Vérification de 4 Eau 7.6l dégonflée 2 dans la Salle et 2
3/06/19	CASSARDO P	P.H.A.	

IV. 1 - d - MOYENS DE SECOURS – EXTINCTEURS PORTATIFS MOBILES		
Observations essentielles et urgentes	Réf. rapport de vérification éventuellement remis	Signature de l'agent vérificateur
Vérification d'1 Eau 6l qui était dégonflée et rechargée dans le couloir sur la chaise. RAS		
Recharge d'1 Eau 7.6l car extincteur vide		
RAS		
RAS		
dans le couloir) → RAS		
Vérification d'1 Eau 6l qui était dégonflée dans la salle RAS		



1F1g. Contrôle désenfumage

IV. 1 - b - MOYENS DE SECOURS - DÉSENFUMAGE			
Date du contrôle	Nom et qualité de l'agent vérificateur	Établissement ou organisme agréé auquel appartient l'agent vérificateur	OBJET de l'intervention : vérification périodique, levée de réserves, maintenance exploitation, travaux neufs, défaut,...
18/11/2015	BAUDIN J.	LCIV	Vérification annuelle du Désenfumage
21.03.17	MESLIN F.	MESLIN Fabien Société L.C.I.V. 85130 TIFFAUGES Port : 06 01 28 16 92 Code Tech : 281	Vérification annuelle du désenfumage (aération)
17.05.18	F. MESLIN	MESLIN Fabien Société L.C.I.V. 85130 TIFFAUGES Port : 06 01 28 16 92 Code Tech : 281	Vérification du système d'aération électrique

IV. 1 - b - MOYENS DE SECOURS - DÉSENFUMAGE		
Observations essentielles et urgentes	Réf. rapport de vérification éventuellement remis	Signature de l'agent vérificateur
R.A.S		BAUDIN J.
structure très faible	B1 3266	

1F1h. Essai SSI

IV. 1 - a - MOYENS DE SECOURS - ALARMES INCENDIE, SSI

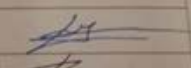
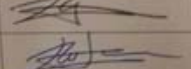
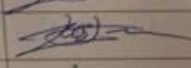
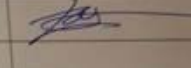
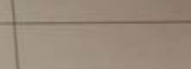
Date du contrôle	Nom et qualité de l'agent vérificateur	Établissement ou organisme agréé auquel appartient l'agent vérificateur	OBJET de l'intervention : vérification périodique, levée de réserves, maintenance exploitation, travaux neufs, défaut,...
24/11/2016	TALLEC L.	SOCOTEC	Test fonctionnement de l'alarme incendie
26/01/2017	R. Lortean	PTIA	Essai & Verif de l'alarme incendie ⊕ flashs ⊕
27/06/2017	R. Lortean	PTIA	Essai & Verif. alarme incendie ⊕ flashs ⊕ PCF
15/12/17	CHANTEGAN	Socotec	Fonctionnel de l'alarme type 4
19/12/17	R. Lortean	PTIA	Essai & Verif. alarme incendie ⊕ flashs ⊕
06/05/18	L. dos santos	APAVE	Essai de test de l'alarme de type 4 et alarmant
05/06/18	R. Lortean	PTIA - Perray	Essai & Verif. alarme incendie ⊕ flashs ⊕ nettoyage des Bandeaux et la Ventouse Circulation
10/08/18	JP MAILINGUY	PMA	
17/12/18	R. Lortean	PTIA - Perray	Essai & Verif. alarme incendie ⊕ flashs ⊕

IV. 1 - a - MOYENS DE SECOURS - ALARMES INCENDIE, SSI

Observations essentielles et urgentes	Réf. Rapport de vérification éventuellement remis	Signature de l'agent vérificateur
		TALLEC L.
PCF ⊕ arrêt ventilation sur batteries → OK		
⊕ arrêt ventilation sur batteries → OK		
PCF ⊕ arrêt ventif sur batteries → OK		
Voir rapport		
PCF ⊕ ventif. sur batteries → OK		
Plus encus, Bonne fixation		
PCF ⊕ ventif. sur batteries → OK	Changement de la Batterie alarme incendie	

1F1i. Essai blocs autonomes de sécurité

IV 1 - c - MOYENS DE SECOURS – ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ : BLOC DE SECOURS			
Date du contrôle	Nom et qualité de l'agent vérificateur	Établissement ou organisme agréé auquel appartient l'agent vérificateur	OBJET de l'intervention : vérification périodique, levée de réserves, maintenance exploitation, travaux neufs, défaut,....
06/01/2017	R. LORTEAU	PMA	Essai + Vérification des BAES
26/01/17	R. Lorteau	PTTA	Verif. Télécommande → OK Essai des BAES
27/06/17	R. Lorteau	PTTA	Essai & Verif. des BAES → OK
13/12/17	R. Lorteau	PTTA	Essai & Verif. des BAES → OK
05/06/18	R. Lorteau	PTTA - Peray	Maintenance ⊕ Essai & Verif. des BAES
17/12/18	R. Lorteau	PTTA - Peray	Maintenance ⊕ Essai & Verif. des BAES →

IV 1 - c - MOYENS DE SECOURS – ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ : BLOC DE SECOURS		
Observations essentielles et urgentes	Réf. rapport de vérification éventuellement remis	Signature de l'agent vérificateur
		R. LORTEAU
→ OK Changement batterie sur BAES sous-station → OK		
		
		
→ OK		
OK		

1F1j. Exercice d'évacuation

III.1. EXERCICES D'ÉVACUATION			
PÉRIODES		Observations	NOM & VISA du chef d'établissement
Année : 2016	Date : 24/11/16	Exercice d'évacuation avec une classe du C.S.G.	Grullo F.
	Date :		
Année : 2017	Date : 30/09/17	EVACUATION SUITE AU DECLANCHEMENT DU D.M.	M ^{ICHAEL} MURIN A.E.S.
	Date : 13/12/17	EVACUATION SUITE AU DECLANCHEMENT DU D.M.	MR ATTALA
Année : 2018	Date : 12/04/18	EVACUATION (EXERCICE)	M ^{ICHAEL} ATTALA
	Date :		
Année :	Date :		
	Date :		
Année :	Date :		

1F1k. Essai anti-intrusion

	SYSTÈME DE DETECTION INTRUSION OPÉRATIONS DE MAINTENANCE	BTFI N° 384195
		Date : 09/02/2018 07:45
INEO Atlantique – Agence Pays de Loire – 7 rue Ampère – 44242 LA CHAPELLE SUR ERDRE		

CLIENT

Client : GYMNASSE PRÉ GAUCHET EI: 1005890-01
 Adresse de l'installation : 11 et 15 rue Nina Simone, 44 Nantes.

Mise en service ☐ Visite préventive ☒
 Prise en charge ☐

SYSTEME DE DÉTECTION

SO=sans objet ; V=vérifié ; OB=observations

Centrale intrusion

- Marque : HONEYWELL Type : DIMENSION

Transmetteur

- Marque : HONEYWELL Type : Intégré
- Protocole : CONTACT ID
- Code Site : 2543
- N° de réception / Baie : 01 53 26 30 11
08 25 56 02 35

	SO	V	OB
Dépoussiérage, serrage des connexions :	☒	☐	☐
Vérification du câblage et de la connectique :	☒	☐	☐

CONTRÔLE DES SOURCES D'ALIMENTATION

Suivant appareil de mesure N° 74007125

Marque : RS PRO.ICM30R

DÉSIGNATION	Batterie	QUANTITÉ De batterie	ANNÉE Des batteries	SECTEUR : Présent	BATTERIE : Secteur Absent	BATTERIE : Secteur Absent + Temps
Centrale	Batterie 12V 17Ah	1	2013	13.75 V	13.41 V / 0.36 A	Temps attendu avant mesure 3 H 12.72 V / 0.36 A
AES RIO 102	Batterie 12V 17Ah	1	2013	13.45 V	13.32 V / 0.13 A	Temps attendu avant mesure 3 H 12.64 V / 0.13 A

	SO	V	OB
L'autonomie des batteries est-elle assurée ? :	☒	☐	☐



1

	SYSTÈME DE DETECTION INTRUSION OPÉRATIONS DE MAINTENANCE	BTFI N° 384195
		Date : 09/02/2018 07:45
INEO Atlantique – Agence Pays de Loire – 7 rue Ampère – 44242 LA CHAPELLE SUR ERDRE		

Pile de sauvegarde mémoire : ☒ ☐ ☐

Observation : --- DURÉE SUR BATTERIE 80% ---
CENTRALE: 37H30
AES RIO 102: 104H30

Essais des signalisations :

	SO	V	OB
• Coupure secteur	☐	☒	☐
• Coupure batterie	☒	☐	☐
• Test lampes	☒	☐	☐

Essais des transmissions :

	SO	V	OB
(Hors présence secteur)			
• En / Hors service	☐	☒	☐
• Alarme	☐	☒	☐
• Déangement	☒	☐	☐
• Essais	☒	☐	☐

Observation :

DÉTECTEUR INTRUSION : essais

MATÉRIEL	RÉFÉRENCE	QTÉ INSTALLÉE	QTÉ VÉRIFIÉE	QTÉ ÉCHANGÉE	OBSERVATION
Détecteur volumétrique	Honeywell	11	9	0	Pas accès aux bureaux A-1-3 et A-1-2

PÉRIPHÉRIQUE DE LA CENTRALE INTRUSION

MATÉRIEL	RÉFÉRENCE	QTÉ INSTALLÉE	QTÉ VÉRIFIÉE	ALARMES	OBSERVATION
Clavier déporté	Honeywell	1	1	V	
Sirène		1	0	SO	
Sirène	Elkron	1	0	SO	

TRANSMISSION A DISTANCE



2

	SYSTÈME DE DETECTION INTRUSION OPÉRATIONS DE MAINTENANCE	BTFI N° 384195
		Date : 09/02/2018 07:45
INEO Atlantique – Agence Pays de Loire – 7 rue Ampère – 44242 LA CHAPELLE SUR ERDRE		

	ALARMES	DÉRANGEMENT	ETATS DIVERS
Unité d'aide à l'exploitation informatisée	SO	SO	SO
Télésurveillance	V	SO	V
Report d'alarme	SO	SO	SO

Observation :

Au départ de technicien, toutes les fonctions ou organes neutralisés sont remis en service.

☒ OUI
☐ NON

Observation : Les volumétriques ne sont pas installés dans les angles des pièces.

Plus de sirène dans la partie gymnase.

SIGNATURES

DATE	TECHNICIEN	SIGNATURE	DATE	REPRESENTANT CLIENT	SIGNATURE
09/02/2018 11:45	Massuyeau		09/02/2018 11:45	GYMNASE PRÉ GAUCHET	

1F2. REGISTRES DE PETITS TRAVAUX



CARNET DE MAINTENANCE						*GP = Gestionnaire de l'établissement *MG = Maintenance Générale	
ETABLISSEMENT : <i>Pre Gauchet</i> 12074							
UTILISATEUR						SUIVI DES TRAVAUX	
N°	DATE	LOCALISATION du problème	NATURE DU PROBLÈME	Personne à contacter	VISA de validation du responsable	DATE intervention Atelier ou mention Transmis au GP*	DATE intervention et nom de l'intervenant hors MG*
	12/02/2018	Dormant	2 poutres de charpente			Fait 6 23/02/2018 P.D.H.	
	14/02/2018	Pt de bâti	2 poutres de charpente de l'ancien local HS (une de 60)	Seb			
	25/02/2018	Pt de corde	perçage de l'ancien local	JF		Fait 6 25/02/2018 P.D.H.	
	08/03/2018	Extérieur	Perçage à refaire	JF		Fait 6 25/02/2018 P.D.H.	
	12/03/2018	Extérieur	bâton de maréchal retenu à refaire	Seb		Fait 6 12/03/2018 P.D.H.	

CARNET DE MAINTENANCE						*GP = Gestionnaire de l'établissement *MG = Maintenance Générale	
ETABLISSEMENT : <i>Gymnase Pre Gauchet</i> 12075							
UTILISATEUR						SUIVI DES TRAVAUX	
N°	DATE	LOCALISATION du problème	NATURE DU PROBLÈME	Personne à contacter	VISA de validation du responsable	DATE intervention Atelier ou mention Transmis au GP*	DATE intervention et nom de l'intervenant hors MG*
	12/03/2018	Extérieur	1 poutre de charpente à refaire sur deux poutres à l'ancien local	P.		Fait 6 12/03/2018 P.D.H.	
	12/03/2018	WC	1 poutre de charpente à refaire	P.		Fait 6 12/03/2018 P.D.H.	
	12/03/2018	Extérieur	2 poutres de charpente à refaire	Enric		Fait 6 12/03/2018 P.D.H.	
	12/03/2018	Extérieur	1 poutre de charpente à refaire	Enric		Fait 6 12/03/2018 P.D.H.	
	12/03/2018	Extérieur	1 poutre de charpente à refaire	Enric		Fait 6 12/03/2018 P.D.H.	

CARNET DE MAINTENANCE						*GP = Gestionnaire de l'établissement *MG = Maintenance Générale	
ETABLISSEMENT : <i>Pre Gauchet</i> 12076							
UTILISATEUR						SUIVI DES TRAVAUX	
N°	DATE	LOCALISATION du problème	NATURE DU PROBLÈME	Personne à contacter	VISA de validation du responsable	DATE intervention Atelier ou mention Transmis au GP*	DATE intervention et nom de l'intervenant hors MG*
	12/03/2018	Extérieur	1 poutre de charpente à refaire	Enric		Fait 6 12/03/2018 P.D.H.	
	12/03/2018	Extérieur	1 poutre de charpente à refaire	Enric		Fait 6 12/03/2018 P.D.H.	
	12/03/2018	Extérieur	1 poutre de charpente à refaire	Enric		Fait 6 12/03/2018 P.D.H.	
	12/03/2018	Extérieur	1 poutre de charpente à refaire	Enric		Fait 6 12/03/2018 P.D.H.	
	12/03/2018	Extérieur	1 poutre de charpente à refaire	Enric		Fait 6 12/03/2018 P.D.H.	

CARNET DE MAINTENANCE						*GP = Gestionnaire de Patrimoine *MG = Maintenance Générale	
ETABLISSEMENT : <i>Le Gauchet</i> 12077							
UTILISATEUR						SUIVI DES TRAVAUX	
N° d'ordre	DATE	LOCALISATION du problème	NATURE DU PROBLÈME	Personne à contacter	VISA de validation du responsable	DATE intervention Atelier ou mention Transmis au GP*	DATE intervention et nom de l'intervenant hors MG*
	14/01/18	Salle 102	Extinction d'urgence (sur feu à gauche) (sur feu à droite)	Seb	fait le 01/04/18		
	24/01/18	Salle 102	2 ventilateurs à régler (cable débranché sur tableau)	J	fait le 27/01/2018 P.T.H.		
	24/01/18	Vestibule 4	Batterie de porte à régler	J	fait le 27/01/2018 P.T.H.		
	31/01/18	Vestibule 3 et 4	Robinet de mélange à changer	J			Voir ann. U.T.I. 6.2.2018/12/18 P.T.H.
	17/01/18	Vestibule 3	Divide PNR fuite possible	J			Voir ann. U.T.I. 6.2.2018/12/18 P.T.H.

CARNET DE MAINTENANCE						*GP = Gestionnaire de Patrimoine *MG = Maintenance Générale	
ETABLISSEMENT : <i>Le Gauchet</i> 12078							
UTILISATEUR						SUIVI DES TRAVAUX	
N° d'ordre	DATE	LOCALISATION du problème	NATURE DU PROBLÈME	Personne à contacter	VISA de validation du responsable	DATE intervention Atelier ou mention Transmis au GP*	DATE intervention et nom de l'intervenant hors MG*
	14/01/18	Vest 4	Fuite possible de l'eau (cable)	E.T.H.C.			Voir ann. U.T.I. 6.2.2018/12/18 P.T.H.
	14/01/18	Salle 102 cable débranché	Pâte sèche sur la ceinture de la porte	E.T.H.C.	fait le 27/01/2018 P.T.H.		
	14/01/18	Hall des entrées 3ème étage	placage de mur arraché par l'effort (plâtre)	E.T.H.C.			
	14/01/18	WC Normale	Colonne Robinet Jauguier (casse)	J			Voir ann. U.T.I. 6.2.2018/12/18 P.T.H.
	14/01/18	Salle	2 boucles de Tresse à régler sur la ceinture de la porte	J	fait le 27/01/2018 P.T.H.		

CARNET DE MAINTENANCE						*GP = Gestionnaire de Patrimoine *MG = Maintenance Générale	
ETABLISSEMENT : <i>Gymnase P. Gauchet</i> 12079							
UTILISATEUR						SUIVI DES TRAVAUX	
N° d'ordre	DATE	LOCALISATION du problème	NATURE DU PROBLÈME	Personne à contacter	VISA de validation du responsable	DATE intervention Atelier ou mention Transmis au GP*	DATE intervention et nom de l'intervenant hors MG*
	14/01/18	Vestibule 3	Robinet de mélange à changer dans le cabinet de toilette	J			Voir ann. U.T.I. 6.2.2018/12/18 P.T.H.
	14/01/18	Salle 102	Extinction d'urgence (sur feu à gauche) (sur feu à droite)	Seb	fait le 27/01/2018 P.T.H.		
	14/01/18	Hall des entrées 3ème étage	placage de mur arraché par l'effort (plâtre)	E.T.H.C.	fait le 27/01/2018 P.T.H.		
	23/01/18	Vestibule 4	Divide PNR sur la fonction de la porte	Seb			Voir ann. U.T.I. 6.2.2018/12/18 P.T.H.
	14/01/18	Salle Généraliste	placage de mur à régler	J			Voir ann. U.T.I. 6.2.2018/12/18 P.T.H.

CARNET DE MAINTENANCE						*GP = Gestionnaire de Patrimoine *MG = Maintenance Générale	
ETABLISSEMENT : <u>Gymnase Pré Gauchet</u> 12080							
UTILISATEUR						SUIVI DES TRAVAUX	
N°	DATE	LOCALISATION du problème	NATURE DU PROBLÈME	Personne à contacter	VISA de validation du responsable	DATE intervention Atelier ou mention : Transmis au GP*	DATE intervention et nom de l'intervenant hors MG*
36	5/10	Salle	Vitre grande baie filée (cassée) côté porte	P			Voir avec BATI 10/10/2018 P.D.A.
36	5/10	Vestibule portes d'entrée	Boite à main électrique + infosec. (Boite à main électrique)	P		fait le 31/10/2018 P.D.A.	
36	12/10	Salle 1121	Boite cassée (boite à main électrique) côté entrée	Seb		Voir avec la maintenance H.S.	
36	14/10	Salle 1121	Armoire électrique au dessus porte à main côté porte. Sûreté H.S. entrée	Seb		fait le 29/10/2018 P.D.A.	
36	18/10	Vestibule	Port d'éclairage immédiat de l'entrée	MG		fait le 23/10/2018 P.D.A.	

CARNET DE MAINTENANCE						*GP = Gestionnaire de Patrimoine *MG = Maintenance Générale	
ETABLISSEMENT : <u>Gymnase Pré Gauchet</u> 12081							
UTILISATEUR						SUIVI DES TRAVAUX	
N°	DATE	LOCALISATION du problème	NATURE DU PROBLÈME	Personne à contacter	VISA de validation du responsable	DATE intervention Atelier ou mention : Transmis au GP*	DATE intervention et nom de l'intervenant hors MG*
36	20/10	Salle 11	Serrure HS	Seb		fait le 23/10/2018 P.D.A.	
36	26/10	Couloir accès salle	Ressort prise électrique	P		fait le 24/10/2018 P.D.A.	
36	24/10	Vestibule	Refuge des portes des 4 vestibules (1,2,3,4)	P		fait le 24/10/2018 P.D.A.	
36	27/10	Vestibule	défaut VMC extraction déchets insuffisante	P			Voir avec la maintenance H.S.
36	16/10	Vestibule 4	Loquet double PMR à main (Porte d'entrée)				Voir avec la maintenance H.S.

CARNET DE MAINTENANCE						*GP = Gestionnaire de Patrimoine *MG = Maintenance Générale	
ETABLISSEMENT : <u>Gymnase Pré Gauchet</u> 12082							
UTILISATEUR						SUIVI DES TRAVAUX	
N°	DATE	LOCALISATION du problème	NATURE DU PROBLÈME	Personne à contacter	VISA de validation du responsable	DATE intervention Atelier ou mention : Transmis au GP*	DATE intervention et nom de l'intervenant hors MG*
36	6/12	Hall à gauche portes d'entrée	Boîte à main électrique	P			Voir avec BATI
36	9/12	Vestibule 4	Loquet porte double PMR à repère	P		fait le 6/12/2018 P.D.A.	
36	14/12	Vestibule 4	Serrure double PMR cassée	MG		refait le 10/12/2018	
36	16/12	Vestibule 1	Prise double PMR ne fonctionne plus (filée)	P			Voir avec l'entreprise P.D.A.
36	16/12	Vestibule 1	Cable de son "sifflet" au niveau boîte à main double	P			Voir avec BATI P.D.A.

CARNET DE MAINTENANCE						*GP = Gestionnaire de Patrimoine *MG = Maintenance Générale	
ETABLISSEMENT : <i>Gymnase Pré Gauchet</i> 12083							
UTILISATEUR						SUIVI DES TRAVAUX	
N°	DATE	LOCALISATION du problème	NATURE DU PROBLÈME	Personne à contacter	VISA de validation du responsable	DATE intervention Atelier ou mention : Transmis au GP*	DATE intervention et nom de l'intervenant hors MG*
	16/12/18	Sous St Parking INOX 12	Clef stop park inox Caden je l'ai dévissé mais le moteur est toujours bloqué	<i>[Signature]</i>	<i>fait le 18/12/18</i>		
	19/12/18	Hall	Quelquer le stop park de 12ème étage au sol (je n'ai rien)	omc			
	19/12/18	Vestibule N°4	Bouche de puits du plafond proche des escaliers (Tron.)	omc			
	19/12/18	Porte zone bureau des élèves	fixer la signature des Issues de secours système d'alarme 12.12.18	omc		<i>fait le 20/12/2018</i>	
	19/12/18	Couloir Vestibule	1 plaque de plafond à changer touchée avec le chariot	omc			

REMARQUE : Prévoir le remplacement de la batterie de « l'horloge mère ».



1F3. CONCLUSION

La traçabilité des entretiens s'est améliorée et est bien en place.

Il y a juste quelques oublis concernant le remplissage du registre de sécurité. En effet, quelques passages sont tracés par les feuilles des prestataires, mais pas dans le registre, ce qui peut poser problème lors du passage de la commission de sécurité.

Et il existe encore quelques manques : radiants par exemple, pour lesquels il n'y a pas de traces d'entretien, ou l'exercice d'évacuation mentionné à périodicité semestrielle sur le registre n'a été réalisé qu'une seule fois en avril.

Tant que l'ensemble des entretiens et opérations réglementaires ne sont pas correctement écrites, des ambiguïtés peuvent apparaître. (Est-ce réalisé ? Qui fait quoi et quand ?...)

1G. COMMISSION DE SECURITE

1G1. RAPPORT



Groupelement de NANTES
Bureau Prévention
37 rue Maréchal Joffre
44000 NANTES

Affaire suivie par : Capitaine HENNEQUIN
Tél : 02.28.20.41.32
Secrétariat de la C.C.S. : Yves GONZALEZ
Tél. : 02.40.41.31.74
Fax : 02.40.41.50.44

Nos références : VP/Gymnase du Pré Gauchet 31/05/18

ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Décret du 31 Octobre 1973 codifié

*Commission Communale de Nantes pour la sécurité
contre les risques d'incendie et de panique
dans les ERP*

Visite Périodique Réglementaire

Commune - Adresse : NANTES – Rue Nina Simone
Nom ou Raison Sociale : Gymnase du Pré Gauchet
Date de Construction : 2012-2013
Activité : Sportive
Propriétaire : Groupe GIBOIRE
Exploitant : Ville de Nantes
Date de la Visite : 31/05/18 à 14h00
Classement :

Type : X Catégorie : 3

Date d'arrêté d'autorisation d'ouverture du maire : 17/06/2013

Gymnase du Pré Gauchet 31/05/18

Service Départemental d'Incendie et de Secours de Loire-Atlantique
ZAC de Gervilne - 12, rue Arago - BP 4309 - 44243 La Chapelle sur Erdre
Tél 02 20 09 91 00 - Fax 02 20 09 91 01

Page 1/9

RÈGLEMENTATIONS APPLICABLES :

- ☐ Code de la Construction et de l'Habitation - Articles R 123.1 à R 123.55
- ☐ Règlement de sécurité contre l'incendie du 25 Juin 1980 modifié relatif aux Etablissements Recevant du Public et instructions techniques annexées
- ☐ Arrêté Ministériel du 4 Juin 1982 modifié (dispositions particulières applicables aux établissements du type X)

EFFECTIF DES PERSONNES RECUES :

Référence : article X2 de l'arrêté du 4 juin 1982 modifié

Mode de calcul : 1 personne/8 m² de l'aire de jeux + places dans les gradins

Public	301 personnes
Personnel	5 personnes
TOTAL	306 personnes

DERNIÈRE VISITE EFFECTUÉE LE :

⇒ Rapport en date du 26/06/2013

↳ Avis Favorable de la Commission de Sécurité en date du 26/06/2013

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres de la Commission de Sécurité

- Président de la Commission : Mme MEZIANE, Conseillère Municipale
- Préventionniste S.D.I.S. : Capitaine HENNEQUIN
- Services Municipaux, représentés par : Yves GONZALEZ

Autres personnes

- Représentation Direction du SPORT : M. ZUBIARRAIN - M. LEGAL
- Représentant du BATI : Mme CÔTE - M. NICOLAS

DESCRIPTION :

L'établissement, à simple rez-de-chaussée avec tribune d'une capacité de 170 places, s'insère dans un ensemble immobilier de bureaux à R + 8.

L'ensemble des bâtiments est implanté sur un niveau de parc de stationnement couvert en sous-sol à usage exclusif des bureaux.

L'établissement comprend les locaux suivants :

Rez-de-chaussée

- 1 salle de sport de 1043 m² avec tribune
- 1 salle de convivialité de 58 m²
- 1 local stockage
- 1 loge
- 1 hall d'entrée
- 1 local rangement de 56 m²
- 1 local déchets
- des bureaux
- 1 local entretien
- 1 local TGBT
- des blocs sanitaires
- 1 sous-station
- 4 vestiaires
- 2 Bureaux
- 1 local arbitres

☐ IMPLANTATION - ISOLEMENT :

- ⇒ Etablissement dont le plancher bas du dernier niveau accessible au public est inférieur à 8 mètres
- ⇒ Etablissement accessible sur sa façade sud desservie par voie engins
- ⇒ Etablissement isolé des tiers contigus et superposés par des parois et planchers coupe-feu de degré 2 heures
- ⇒ Toiture du gymnase réalisée en éléments de construction pare-flammes de degré 1/2 heure sur 4 mètres à partir de la façade de l'immeuble de bureaux

☐ CONCEPTION DE LA DISTRIBUTION INTERIEURE :

- ⇒ Cloisonnement traditionnel

☐ SOLUTION RETENUE POUR L'EVACUATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

- ⇒ Evacuation autonome encadrée par le personnel

☐ CONSTRUCTION :

- ⇒ Planchers : maçonnerie stable au feu de degré 1/2 heure
- ⇒ Charpente : bois lamellé collé visible depuis le sol (conforme à l'Article CO 13)
- ⇒ Couverture : stable au feu de degré 1/2 heure

☐ DISTRIBUTION INTERIEURE :

- ⇒ Parois entre les locaux accessibles au public et les dégagements coupe-feu de degré 1/2 heure
- ⇒ Parois entre les locaux accessibles au public et non accessibles au public (à risques courants) pare-flammes de degré 1/2 heure
- ⇒ Recoupement des circulations de grande longueur par blocs-portes pare-flammes de degré 1/2 heure munis de ferme-portes

☐ **LOCAUX A RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE :**

• **RISQUES MOYENS :**

- local rangement
- local entretien
- local stockage
- local déchets
- local TGBT
- local sous-station

☐ **DÉGAGEMENTS :**

- ⇒ 1 sorties de 2 unités de passage vers la circulation
- ⇒ 1 sortie de 3 unités de passage vers l'extérieur
- ⇒ 1 sortie de 3 unités de passage vers le hall

NB : l'escalier de service de la Terrasse passe par la réserve matériel du gymnase disposition constructive acceptée à la réception (cf prescription n°3)

☐ **DÉSENFUMAGE :**

- ⇒ Sans objet

☐ **CHAUFFAGE :**

- ⇒ Panneaux rayonnants à eau chaude alimentés par sous-station vapeur basse pression
- ⇒ Ventilation des locaux par CTA

☐ **ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ :**

- ⇒ Evacuation et ambiance par blocs autonomes

☐ **DÉFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE :**

- ⇒ 2 poteaux d'incendie, rue Nina Simone à moins de 50 m
- ⇒ N°2109 d'un débit de 96 m3/h sous 1 bar
- ⇒ N°2051 d'un débit de 96 m3/h sous 1 bar 120 m3/h sous 1 bar

☐ **MOYENS DE SECOURS :**

- ⇒ Extincteurs à eau pulvérisée et appropriés aux risques
- ⇒ Service de sécurité incendie assuré par du personnel à former (cf prescription n°1)
- ⇒ Exercice d'évacuation le 12/04/18 & 31/05/18

☐ **SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE — ÉQUIPEMENT D'ALARME INCENDIE :**

- ⇒ Equipement d'alarme de type 4
- ⇒ Tableau de signalisation dans la loge du gardien
- ⇒ Réseau de déclencheurs manuels et diffuseurs sonores
- ⇒ Bouton coup de poing de coupure de l'alimentation électrique dans la loge

☐ **ÉQUIPEMENT D'ALERTE :**

- ⇒ Téléphone urbain

ESSAIS TECHNIQUES RÉALISÉS LORS DE LA PRÉSENTE VISITE :

- ⇒ Issues de Secours : RAS
- ⇒ Eclairage de sécurité : RAS
- ⇒ Système de Sécurité Incendie / Équipement d'Alarme : RAS

VÉRIFICATIONS TECHNIQUES RÉGLEMENTAIRES : (Article GE 6 à GE 9)

Registre de sécurité					Existence				Tenu à jour				
					OUI				OUI				
Installation	Avec objet	Sans objet	Vérification réalisée		Organisme vérificateur	Date de la vérification	Rapport présenté		Existence d'obs.		Obs. levées (*)		Remarques éventuelles
			OUI	NON			OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	
Désenfumage	DF 10	X											
Thermiques	Chauffage	X		X	DALKIA	22/02/18	X			X			
	Ventilation Climatisation	X		X	LCIV	21/03/17	X			X			
	Réfrigération		X										
Gaz	GZ 30		X										
Gaz médicaux	U 64 J 33		X										
Electricité	EL 19	X		X	APAVE	4/05/18	X			X			
Protection contre la foudre	EL 19		X										
Eclairage de Sécurité	EC 14-15	X		X	APAVE	4/05/18	X			X			
		X		X	PMA	26/04/18	X			X			
Ascenseurs	AS 9		X										
			X										
Escaliers mécaniques – Trottoirs roulants	AS 10		X										
Cuisines (GC 18-19)	Circuit d'extraction Appareils de cuisson		X										
			X										
SSI / Alarme	MS 73	X		X	PMA	19/12/17	X			X			
SSI A et B	MS 73	X		X	APAVE	4/05/18		X					Cf. Prescription n°2
Extincteurs	MS 73	X		X	PMA	31/05/18	X			X			
RIA	MS 73		X										
Installation fixe d'extinction automatique	MS 73		X										
Colonne Sèches / en charge	MS 73		X										
Portes automatiques	CO 48	X		X	THYSSEN	23/02/18	X			X			
AUTRES REMARQUES :													

(*) Selon la déclaration de l'exploitant.

Gymnase du Pré Gauchet 31/05/18

Page 5/9

RAPPELS RÉGLEMENTAIRES :

- Faire vérifier annuellement par un technicien compétent ou par une personne ou un organisme agréé, le bon fonctionnement des installations techniques suivantes (**Article GE 6**) :
 - les installations de chauffage, ventilation, climatisation, conditionnement d'air, et eau chaude sanitaire,
 - les installations électriques,
 - les installations d'éclairage de sécurité,
 - l'ensemble des moyens de secours y compris l'équipement d'alarme.
 - Faire vérifier tous les trois ans par un organisme agréé le système de sécurité incendie de catégorie A ou B. Cette vérification générale doit comprendre les examens et constats énoncés dans l'annexe A § a3 de la norme NFS 61.933 (**Article MS 73 § 2**).
 - S'assurer de l'autonomie d'une heure de l'ensemble des blocs d'éclairage de sécurité tous les six mois et mensuellement de l'allumage de ces mêmes blocs en cas de coupure de l'alimentation normale (**Article EC 14**).
 - Tenir à jour le registre de sécurité sur lequel seront mentionnés chaque année, les avis des différents organismes chargés de ces contrôles (**Article R.123-51 du Code de la Construction et de l'Habitation**).
- Il est rappelé que les renseignements suivants doivent figurer dans le registre de sécurité :
- l'état du personnel chargé du service de sécurité incendie,
 - les diverses consignes, générales et particulières, établies en cas d'incendie,
 - les dates des divers contrôles et vérifications ainsi que les observations auxquelles ceux-ci ont donné lieu,
 - Les dates des travaux d'aménagement et de transformation, leur nature, les noms du ou des entrepreneurs et, s'il y a lieu, de l'architecte ou du technicien chargé de surveiller les travaux.
- Des exercices d'évacuation doivent avoir lieu au cours de l'année scolaire dont le premier durant le mois qui suit la rentrée. Lorsque l'établissement comporte des locaux réservés au sommeil, des exercices de nuit doivent également être organisés (**Article R 33**).
 - Établir des consignes d'incendie, entraîner le personnel à l'utilisation des moyens de premiers secours contre l'incendie et afficher bien en évidence, près du téléphone de l'établissement, le numéro d'appel téléphonique ainsi que l'adresse du Centre de Secours des Sapeurs-Pompiers le plus proche (**Article MS 47**).

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : ☎ 18

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS : NANTES NORD

➤ Afficher d'une façon apparente, près de l'entrée principale, un avis relatif au contrôle de sécurité (**Article GE 5**).

ARTICLES R.111-19-13 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation

Toutes transformations ou aménagements ne peuvent être exécutés qu'après autorisation du Maire, donnée après avis de la commission de sécurité compétente.

ARTICLE R.123-46 du Code de la Construction et de l'Habitation

Après avis de la commission de sécurité, le Maire autorise l'ouverture par Arrêté.

PRESCRIPTIONS :

MOYENS DE SECOURS

1°/ Former le personnel désigné sur la conduite à tenir en cas de sinistre et sur le maniement des moyens de secours (Article MS 47). *Spart.*

2°/ Adresser à la CCS le rapport de vérification de l'équipement d'alarme de l'APAVE daté du 04/05/18, vierge d'observation (Article MS 73). *levé le 21/08/18.*

3°/ Signaler la possibilité d'évacuer la terrasse par l'escalier transitant via le rangement du gymnase par un panneau portant l'inscription suivante : *Spart.*

« Possibilité d'évacuer la terrasse via le gymnase en cas d'urgence contacter la ville de Nantes 02.40.41.90.00 ou faire le 18 » (Articles R.123-7 du code de la construction et de l'habitation).

***Suite à cette visite, la Commission Communale de sécurité
a émis à l'unanimité de ses membres
un AVIS FAVORABLE à la poursuite de l'exploitation de
l'établissement***

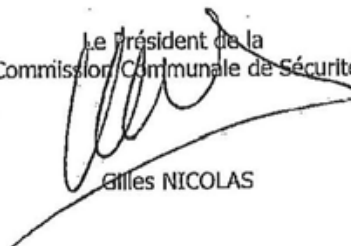
SUIVI DES PRESCRIPTIONS

A l'issue des délais d'exécution fixés, la fiche de suivi des prescriptions jointe ci-après, doit être transmise par l'exploitant à Madame le Maire au service des Commissions de Sécurité.

L'Officier de Sapeurs Pompiers
Rapporteur de la Commission


Capitaine FENNEQUIN

Le Président de la
Commission Communale de Sécurité


Gilles NICOLAS

Fiche de suivi des prescriptions

(à retourner dûment complétée après réalisation)

Extrait du Code de la Construction et de l'Habitation Articles R 123.3 et R 123.43		
<i>« Les exploitants des établissements recevant du public sont tenus... au cours de l'exploitation de respecter les mesures de prévention et de sauvegarde propres à assurer la sécurité des personnes, ... de s'assurer que les installations ou équipements sont... maintenus en conformité avec les dispositions réglementaires. »</i>		
Prescriptions	Délai d'exécution fixé	Date de réalisation
1°/ Former le personnel désigné sur la conduite à tenir en cas de sinistre et sur le maniement des moyens de secours	Immédiatement	
2°/ Adresser à la CCS le rapport de vérification de l'équipement d'alarme de l'APAVE daté du 4/05/18, vierge d'observation	Immédiatement	
3°/ Signaler la possibilité d'évacuer la terrasse par l'escalier transitant via le rangement du gymnase par un panneau portant l'inscription suivante : « Possibilité d'évacuer la terrasse via le gymnase en cas d'urgence contacter la ville de Nantes 02.40.41.90.00 ou faire le 18 »	Immédiatement	

Fait le

Signature et cachet de l'exploitant

1G2. PROCES-VERBAL



PREFECTURE DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE
PREFECTURE DE LOIRE-ATLANTIQUE



Groupe Prévention
Affaire suivie par : Capitaine HENNEQUIN

**Commission Communale
de Sécurité et d'Accessibilité**

Décret du 8 mars 1995, modifié par le
Décret du 31 mai 1997

Procès-Verbal portant avis de la commission (Article 42)

☐ Sous-Commission Départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur.

☐ Commission d'Arrondissement pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public

- ☐ Ancenis
- ☐ Châteaubriant
- ☐ Nantes
- ☐ Saint-Nazaire

☒ Commission Communale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public

- ☒ Ville de Nantes
- ☐ Ville de Saint-Nazaire

☐ Visite d'autorisation d'ouverture

☐ Visite de contrôle

☐ Autre visite

☒ Visite périodique

☐ Visite inopinée

Établissement	: GYMNASSE DU PRE GAUCHET
Classement	: Type X, 3 ^{ème} Catégorie
Activité (s)	: Activités sportives
Adresse	: Rue Nina Simone
Commune	: NANTES
Date de la visite	: Jeudi 31 Mai 2018

AVIS DE LA COMMISSION

Après en avoir délibéré, la commission de sécurité émet : (1)

à l'unanimité de ses membres,
~~à la majorité de ses membres~~

☒ UN AVIS FAVORABLE

☐ UN AVIS DÉFAVORABLE

à l'ouverture ~~ou~~ à la poursuite de l'exploitation de l'Etablissement (1), motivé par :

☐ NE PEUT SE PRONONCER POUR LES RAISONS SUIVANTES (1)

- ↳ Absence d'un ou plusieurs membres
- ↳ Absence d'un ou plusieurs documents

Le rapport de visite rédigé par le rapporteur de la Commission de Sécurité constitue une annexe au présent procès verbal.

Il contient les prescriptions émises par la commission, proposées à l'autorité de Police.

Conformément à l'Article R. 123-46 du code de la construction et de l'habitation, il appartient à M. ou Mme la Maire d'autoriser ou non l'ouverture par Arrêté (1).

Conformément à l'article R. 123-49 du code de la construction et de l'habitation, il appartient à M. ou Mme la Maire d'autoriser ou non la poursuite d'exploitation de l'établissement par arrêté (1).

Signature du Président :

(1) : Rayer les mentions inutiles

GYMNASE DU PRE GAUCHET

Mme MEZIANE
Conseillère municipale

1H. PROBLEMES RENCONTRES

1H1. INFILTRATION D'EAU POTEAU DE VOLLEY

	Lors de l'ouverture de la trappe, nous avons constaté qu'il n'y avait plus de présence d'eau. <i>Charge « Propriétaire ».</i>
---	---

1H2. ECLAT DE PEINTURE

	Cet éclat fait suite au souci d'infiltration remonté lors du dernier rapport. Suite à la période d'observation, les travaux de remise en état de peinture vont pouvoir être envisagés en 2019. <i>Charge « Propriétaire ».</i>
---	---

1H3. PORTE D'ACCES PRINCIPAL

	Contrairement à 2017, la porte d'accès est fonctionnelle depuis le remplacement du bandeau ventouses installé en 2018. <i>Charge « Exploitant ».</i>
---	--

1H4. SOL SPORTIF

	On constate une déformation au niveau des liison entre les différentes parties du sol sportif et en bout de plinthes. Il a été engagé une visite technique sur site avec le fabricant qui devrait intervenir en 2019. <i>Charge « Propriétaire ».</i>
---	---

1H5. RIDEAU D'AIR CHAUD



Contrairement à 2017, le rideau d'air chaud est fonctionnel et utilisé à la demande.

Charge « Exploitant ».

1H6. DISCONNECTEUR



Une vérification réglementaire annuelle est à réaliser par le prestataire de maintenance. A ce jour, pas de traçabilité. Ceci ne signifie pas forcément l'absence de contrôle, mais celui-ci n'est consigné nulle part. (Registre, appareil).

Charge « Exploitant ».

1H7. CHAUFFERIE - DEFAULTS SUR ARMOIRE CHAUFFERIE



Prévoir une remise à jour du carnet de chaufferie avec le nouveau prestataire.

Plusieurs relais sont forcés, ceci afin de supprimer des défauts, légitime puisque il y a des options électriques non existantes.

Vérifier la présence ou pas d'un surpresseur KA4.

Charge « Exploitant ».

1H8. RESEAU MOQUETTE SOLAIRE



Après confirmation du responsable technique de la ville de Nantes, il faut remettre le système en service vers Mai. Le bâtiment est utilisé l'été (pertinent pour l'économie d'énergie sur l'ECS).

Charge « Exploitant ».

1H9. DEPART EAU CHAUDE RADIATEURS

	Potentiellement un problème sur la vanne 3 voies du départ radiateur, T°proche de 4°C et départ à 26°C. Contrôle des radiateurs : froid. Charge « Exploitant ».
---	---

1H10. FILTRATION CTA

	Le local technique est bien entretenu, filtres nettoyés non remplacés (bon état). Mettre des filtres neufs dans le courant de l'année. Charge « Exploitant ».
--	---

1H11. NETTOYAGE VITRERIE

	Le nettoyage des vitreries du gymnase ne sont pas faites régulièrement et donne un aspect négligé à l'immeuble. Charge « Exploitant ».
---	--

1H12. EXTRACTION

	Contrairement à 2017, le moteur d'extraction VMC est fonctionnel et a été remis en service. Charge « Exploitant ».
---	--

1H13. LOCAL TGBT



Contrairement à 2017, le local TGBT a été vidé des encombrants, nettoyé et est entretenu.

Charge « Exploitant ».

1H14. CLOISONS



Une fissure assez importante est apparue dans le couloir d'accès aux vestiaires. Une jauge de surveillance a été installée.

Charge « Propriétaire ».

1H15. VESTIAIRE 03



La vitre fêlée et le mitigeur ont été remplacés en 2018.

Charge « Exploitant ».

1H16. DIVERS



Dalles de faux-plafond abimées et carreau de carrelage cassé suite aux travaux d'une société extérieure.

Charge « Propriétaire ».



Des cornières de protections sont détériorés et pourraient blesser des usagers. Il est demandé leur remplacement.

Charge « Exploitant ».

1H17. CONCLUSION

L'administratif du site s'est amélioré, est bien en place et bien suivi dans son ensemble, malgré les quelques interrogations concernant certains équipements. Il serait vraiment souhaitable d'indiquer tous les passages, entretiens et vérifications, dans le registre de sécurité, document référent concernant ce bâtiment type ERP.

Les infiltrations d'eau au niveau du sol sportif ne sont plus présentes (cf rapports annuels 2014, 2015 et 2016), mais le mainteneur demande un diagnostic technique complémentaire sur les dégradations éventuelles.

Il est à noter que la moquette solaire n'est toujours pas en service. Demande du responsable technique de la ville de Nantes de remise en service en Mai 2018.

La périodicité de remplacement des filtres des centrales d'air serait à revoir, mais le plus important est de bien faire apparaître toutes les opérations et le nettoyage des registres (type : air neuf).

11. PRESTATIONS REALISEES SUR L'ANNEE EN COURS

111. RAPPORT COFELY AXIMA

111a. Lexique

Ma : prestations à la charge du MAINTENEUR
 CL : prestations à la charge du CLIENT
 AX : prestations à la charge de COFELY AXIMA

111b. Chauffage – Ventilation

EQUIPEMENT	CAISSON DOUBLE FLUX	1/2
-------------------	----------------------------	------------

TACHES A REALISER	FREQUENCES						
	J	H	M	T	S	A	SB
Relevé de la température d'air neuf				Ma			
Relevé de la température de soufflage				Ma			
Contrôle de la position des volets				Ma			
Contrôle de la perte de charge des filtres				Ma			
Purge des réseaux en fonctionnement				Ma			
Relevé de l'intensité du ou des moteurs de ventilation					Ma		
Relevé de l'intensité des différents étages de la batterie électrique					Ma		
Essai du thermostat antigel (contrôle des asservissements)					Ma		
Relevé de l'isolement de la batterie électrique					Ma		
Contrôle de la boîte à bornes du ou des moteurs (serrage)						Ma	
Contrôle de l'isolement du ou des moteurs					Ma		
Contrôle de l'état et de la tension des courroies				Ma			
Contrôle de l'alignement des poulies				Ma			
Graissage des paliers					Ma		
Contrôle des roulements						Ma	
Contrôle de la fixation des volutes						Ma	
Contrôle des batteries et de leur étanchéité				Ma			
Contrôle de l'état des soufflets et des plots anti-vibratiles						Ma	
Contrôle de la fixation des appareils de mesure				Ma	Ma		
Contrôle des liaisons équipotentielle de masse					Ma		
Lubrification des registres et contrôle des motoréducteurs					Ma		
Nettoyage complet du caisson (registre, caisson, batteries, ventilateurs, ...)						Ma	
Contrôle des vannes (presse-étoupes, servomoteurs)					Ma		
Nettoyage des filtres à air				Ma			
Changement des filtres si perte de charge > recommandations constructeur					Ma		
Relevé perte de charge avant et après changement des filtres					Ma		

Evacuation des filtres usagés vers endroit de collecte					Ma		
Relevé de la pression statique ou de la vitesse d'air aux points caractéristiques de l'installation							Ma
Relevé du débit global minimal d'air neuf de l'installation						Ma	
Relevé des performances							Ma
Contrôle de l'étalonnage des indicateurs de mesure (thermostats, hygromètres, manomètres, ...)							Ma
Contrôle de l'état général des appareils et du bon fonctionnement						AX	

EQUIPEMENT	CAISSON D'EXTRACTION	1/1
-------------------	-----------------------------	------------

TACHES A REALISER	FREQUENCES						
	J	H	M	T	S	A	SB
Contrôle de l'état général				Ma			
Contrôle de la volute						Ma	
Contrôle de l'alignement des poulies						Ma	
Graissage des paliers						Ma	
Contrôle des roulements						Ma	
Contrôle de l'état et de la tension des courroies						Ma	
Contrôle de la boîte à bornes moteur (serrage)						Ma	
Relevé de l'intensité du moteur						Ma	
Relevé de l'isolement du moteur						Ma	
Contrôle de la fixation de la volute et du moteur						Ma	
Contrôle des plots anti vibratiles						Ma	
Relevé des performances						Ma	
Contrôle de l'état général des appareils et du bon fonctionnement						AX	

EQUIPEMENT	REGULATION	1/1
-------------------	-------------------	------------

TACHES A REALISER	FREQUENCES						
	J	H	M	T	S	A	SB
REGULATION							
Contrôle de bon fonctionnement et des asservissements			Ma				
Dépoussiérage des cartes ou des régulateurs					Ma		
Contrôle du serrage des connexions					Ma		
Contrôle des points de consigne des régulateurs					Ma		
Relevé des paramètres de fonctionnement des régulateurs (valeurs de gain en proportionnel, intégral, dérivé) et comparaison avec les données théoriques					Ma		
Contrôle du réglage des thermostats					Ma		
Contrôle de l'étalonnage des sondes							Ma

Vérification des actionneurs par la régulation (moteurs de vanne, de registre)				Ma			
Contrôle des scénarios de fonctionnement (normaux et dégradés) de la chaîne de régulation (à la boîte à décade ou en simulation numérique)						Ma	
Contrôle de l'état général des appareils et du bon fonctionnement						AX	

EQUIPEMENT	POMPE	1/1
-------------------	--------------	------------

TACHES A REALISER	FREQUENCES						
	J	H	M	T	S	A	SB
Contrôle du fonctionnement			Ma				
Contrôle du presse-étoupe ou de la garniture mécanique				Ma			
Nettoyage de l'évacuation d'eau au niveau du presse-étoupe				Ma			
Relevé des heures de fonctionnement				Ma			
Permutation des pompes suivant heures de fonctionnement			Ma				
Nettoyage des filtres suivant perte de charge						Ma	
Contrôle de l'état de la protection mécanique de l'accouplement						Ma	
Relevé de l'intensité absorbée						Ma	
Relevé du ΔP pompe						Ma	
Contrôle de la boîte à bornes moteurs						Ma	
Relevé de l'isolement du moteur						Ma	
Contrôle des équipotentiels de masse						Ma	
Dépoussiérage du ventilateur de refroidissement moteur						Ma	
Contrôle des anti-vibratiles						Ma	
Contrôle de la fixation de la motopompe						Ma	
Graissage des paliers						Ma	
Contrôle de l'état de l'accouplement						Ma	
Contrôle de l'alignement						Ma	
Contrôle des roulements						Ma	
Relevé des performances							Ma
Contrôle de l'état général des appareils et du bon fonctionnement						AX	

EQUIPEMENT	VASE ET RESERVOIR D'EXPANSION (Air ou Azote)	1/1
-------------------	---	------------

TACHES A REALISER	FREQUENCES						
	J	H	M	T	S	A	SB
Contrôle de la pression de gonflage				Ma			
Contrôle de la date d'épreuve						Ma	
Contrôle de l'état général des appareils et du bon fonctionnement						AX	

EQUIPEMENT	RADIATEUR – PANNEAU RAYONNANT A EAU CHAUDE	1/1
-------------------	---	------------

TACHES A REALISER	FREQUENCES						
	J	H	M	T	S	A	SB
Réaliser une purge d'air						Ma	
Contrôle du robinet thermostatique						Ma	
Contrôle de la robinetterie d'isolement						Ma	
Contrôle des presse-étoupes						Ma	
Dépoussiérage						Ma	
Contrôle de l'état général des appareils et du bon fonctionnement						AX	

111c. Plomberie – Sanitaires - Incendie

EQUIPEMENT	PRODUCTION EAU CHAUDE SANITAIRE	1/2
-------------------	--	------------

TACHES A REALISER	FREQUENCES						
	J	H	M	T	S	A	SB
PRODUCTION SOLAIRE							
Contrôle de l'état des panneaux solaires (propreté, fixations, absence de détérioration, etc...)				Ma			
Contrôle absence de fuite			Ma				
Relevé des températures du réseau			Ma				
Mesure du pourcentage de glycol						Ma	
Nettoyage des panneaux solaires						Ma	
Contrôle de l'état des ballons tampon				Ma			
ECHANGEUR							
Contrôle fuite éventuelle			Ma				
Relevé température primaire et secondaire			Ma				
Relevé de la perte de charge primaire et secondaire			Ma				
Contrôle des presse-étoupes des vannes						Ma	
Manœuvre des vannes d'isolement						Ma	
Contrôle du calorifuge						Ma	
Nettoyage du filtre						Ma	
Détartrage mécanique ou chimique							Ma
Relevé des performances						Ma	
Contrôle de l'état général des appareils et du bon fonctionnement						AX	
STOCKAGE							
Chasses rapides des ballons		Ma					
Ouverture des ballons						Ma	
Contrôle visuel des épingles						Ma	
Nettoyage et désinfection interne des ballons						Ma	
Remplacement des anodes							Ma
Prélèvement et analyse pour recherche légionnelles						Ma	
Transmission résultats de l'analyse de recherche de légionnelles							
Manœuvre des vannes					Ma		
Contrôle des étanchéités			Ma				
Contrôle du fonctionnement des régulations					Ma		
Essais des sécurités					Ma		
Mesure des débits et pressions				Ma			
Contrôle des traitements d'eau		Ma					
Démontage des manchettes témoins pour analyse				Ma			
Ouverture et nettoyage des filtres tamis					Ma		
Contrôle de l'état général des appareils et du bon fonctionnement						AX	

EQUIPEMENT	SANITAIRES	1/1
-------------------	-------------------	------------

TACHES A REALISER	FREQUENCES						
	J	H	M	T	S	A	SB
Contrôle de l'absence de fuites			Ma				
Contrôle de l'écoulement lavabo				Ma			
Contrôle de la robinetterie (mitigeur, presto, joints, ...)				Ma			
Vérification de l'amorçage des siphons de sol				Ma			
Contrôle de l'état des mousseurs				Ma			
Contrôle de l'état du mobilier sanitaire						Ma	
Contrôle du séchoir à main						Ma	
Contrôle de l'éclairage						Ma	
Contrôle de l'état général des appareils et du bon fonctionnement						AX	

EQUIPEMENT	DISCONNECTEUR	1/1
-------------------	----------------------	------------

TACHES A REALISER	FREQUENCES						
	J	H	M	T	S	A	SB
Contrôle de la pression et du débit de fuite vanne amont						Ma	
Contrôle de l'obturateur et de la membrane						Ma	
Contrôle du fonctionnement de la soupape						Ma	
Contrôle de la pression et du débit de fuite vanne aval						Ma	
Contrôle des ΔP (statique et dynamique)						Ma	
Transmission Attestation de Vérification annuelle au Client						Ma	
Contrôle de l'état général des appareils et du bon fonctionnement						AX	

EQUIPEMENT	COMPTEURS	1/1
-------------------	------------------	------------

TACHES A REALISER	FREQUENCES						
	J	H	M	T	S	A	SB
Vérification du bon fonctionnement			Ma				
Relevé			Ma				
Vérification par constructeur ou société agréée						Ma	
Etalonnage							Ma
Suivi des consommations			CL				
Contrôle de l'état général des appareils et du bon fonctionnement						AX	

EQUIPEMENT	EVACUATION DES EAUX PLUVIALES	1/1
-------------------	--------------------------------------	------------

TACHES A REALISER	FREQUENCES						
	J	H	M	T	S	A	SB
Contrôle des crépines					Ma		
Contrôle de l'étanchéité des toitures, terrasses					Ma		
Contrôle des avaloirs, gouttières et tuyaux de décharge				Ma			
Contrôle de l'état général des appareils et de la bonne évacuation de l'eau						AX	

111d. Electricité Courants Forts

EQUIPEMENT	T.G.B.T.	1/1
-------------------	-----------------	------------

TACHES A REALISER	FREQUENCES						
	J	H	M	T	S	A	SB
Contrôle de la ventilation du local			Ma				
Contrôle de la fermeture des panneaux d'accès			Ma				
Contrôle de l'état et fixation des chemins de câbles			Ma				
Contrôle des voyants et changements si nécessaire			Ma				
Relevé de l'intensité et de la tension de chaque phase, contrôle et équilibrage						Ma	
Relevé des compteurs			Ma				
Suivi de la procédure de consignation						Ma	
Contrôle de l'état des câbles de raccordement						Ma	
Dépoussiérage, nettoyage au diélectrique						Ma	
Graissage des articulations et contacts mécaniques						Ma	
Contrôle du serrage des jeux de barres à la clé dynamométrique						Ma	
Contrôle du relaiage et connexions électriques						Ma	
Contrôle du réglage des thermiques, magnétiques et du Pdcc par rapport aux plans						Ma	
Relevé de la valeur d'isolement de chaque phase						Ma	
Contrôle des liaisons équipotentielle						Ma	
Contrôle de l'alimentation auxiliaire, essai de décharge						Ma	
Remplacement des batteries auxiliaires						Ma	
Contrôle de la signalisation et changement si nécessaire						Ma	
Sauvegarde des programmes automate						Ma	
Contrôle du réglage des différentiels et essais						Ma	
Contrôle des appareils de mesure et étalonnage						Ma	
Contrôle de l'étalonnage des transducteurs						Ma	
Essais des reports GTB						Ma	
Suivi de la procédure de déconsignation						Ma	
Contrôle de l'état général des appareils et du bon fonctionnement						AX	

EQUIPEMENT	ECLAIRAGE	1/1
-------------------	------------------	------------

TACHES A REALISER	FREQUENCES						
	J	H	M	T	S	A	SB
Contrôle de bon fonctionnement				Ma			
Contrôle des commandes (interrupteurs, détecteurs, télérupteurs,...) et du double fonctionnement pour les éclairages spécifiques (lampes de la salle de sport)				Ma			

Remplacement des sources lumineuses défectueuses, starters, ballast HS							Ma
Contrôles des fixations et des protections						Ma	
Contrôle de l'état général des appareils et du bon fonctionnement						AX	

EQUIPEMENT	BLOC AUTONOME D'ECLAIRAGE SECURITE	1/1
-------------------	---	------------

TACHES A REALISER	FREQUENCES						
	J	H	M	T	S	A	SB
Contrôle du bon fonctionnement veilleuse			Ma				
Essai de la commande de mise en repos et remise automatique en position veille					Ma		
Contrôle du bon fonctionnement en cas de défaillance de la source normale (passage à la position de fonctionnement et vérification de l'allumage de toutes les lampes)					Ma		
Contrôle de l'autonomie (1 heure)					Ma		
Contrôle de la fixation des blocs autonomes					Ma		
Contrôle de la présence dans le stock de 10% des lampes et accumulateurs						Ma	
Transmission des rapports d'essais au CLIENT						Ma	
Contrôle de l'état général des appareils et du bon fonctionnement						AX	

Nota : Consignation des contrôles réglementaires et des essais, entretiens et dysfonctionnements dans le registre de sécurité (article EC14 de l'arrêté du 19/11/2001).

Les notices « constructeurs » des blocs doivent être annexées à ce registre.

111e. Electricité Courants Faibles

EQUIPEMENT	ALARME INCENDIE	1/1
-------------------	------------------------	------------

TACHES A REALISER	FREQUENCES						
	J	H	M	T	S	A	SB
Établissement et transmission d'un rapport d'entretien					Ma		
<u>TABLEAU CENTRALE D'ALARME</u>							
Contrôle des tensions élémentaires et des protections					Ma		
Contrôle des différents circuits (redresseur, régulation, signalisation)					Ma		
Contrôle individuel des blocs de zone					Ma		
Contrôle de la 3 ^{ème} source par action sur bouton poussoir, remplacement éventuel					Ma		
<u>ALIMENTATION DE SECOURS ET BATTERIES :</u>							
Contrôle de la charge des batteries, nettoyage des cosses					Ma		
Mise en fonctionnement en secours (en coupant la source principale)					Ma		
Contrôle des tensions et courants					Ma		
Remise en fonctionnement marche normale					Ma		
Contrôle du fonctionnement du chargeur automatique					Ma		
<u>DECLENCHEUR MANUEL</u>							
Contrôle de l'état de chaque déclencheur				Ma			
Essais de fonctionnement					Ma		
<u>AVERTISSEUR SONORE</u>							
Contrôle de l'état de chaque avertisseur sonore						Ma	
Essais de fonctionnement						Ma	
Transmission au CLIENT attestation vérification système incendie					Ma		
<u>FLASHES LUMINEUX</u>							
Contrôle de fonctionnement					Ma		
Contrôle de la fixation						Ma	
Contrôle de l'état général des appareils et du bon fonctionnement						AX	

EQUIPEMENT	CONTROLE D'ACCES – ANTI INTRUSION	1/1
-------------------	--	------------

TACHES A REALISER	FREQUENCES						
	J	H	M	T	S	A	SB
Contrôle de bon fonctionnement des dispositifs de fermeture / ouverture des portes d'accès					Ma		
Contrôle de fonctionnement des détecteurs de présence					Ma		
Vérification de l'état des batteries (pour les systèmes équipés)					Ma		
Vérification du fonctionnement des lecteurs de badges					Ma		
Contrôle de fonctionnement de l'interphone					Ma		
Contrôle de l'état général des appareils et du bon fonctionnement						AX	

EQUIPEMENT	HORLOGE	1/1
-------------------	----------------	------------

TACHES A REALISER	FREQUENCES						
	J	H	M	T	S	A	SB
Contrôle de bon fonctionnement de l'horloge mère						Ma	
Contrôle de la synchronisation des horloges avec l'horloge mère						Ma	
Contrôle des changements d'heure (été/hiver)					CL		
Vérification de l'état de l'antenne radio						Ma	
Contrôle de l'état général des appareils et du bon fonctionnement						AX	

111f. Bâtiment

EQUIPEMENT	PORTE / FENETRE	1/1
------------	-----------------	-----

TACHES A REALISER	FREQUENCES						
	J	H	M	T	S	A	SB
PORTE							
Contrôle du réglage des grooms					Ma		
Contrôle de la fixation des gongs (graissage éventuel)					Ma		
Contrôle des fixations des poignées					Ma		
Contrôle de l'état général et de l'appareil et du bon fonctionnement						AX	
FENETRE							
Contrôle des joints, de l'absence de fêlure, de fuites ...					Ma		
Contrôle de l'état général des appareils et du bon fonctionnement						AX	

EQUIPEMENT	PORTE AUTOMATIQUE	1/1
------------	-------------------	-----

TACHES A REALISER	FREQUENCES						
	J	H	M	T	S	A	SB
Contrôle visuel de l'état général					Ma		
Contrôle du fonctionnement des sécurités (électriques, mécaniques) et du positionnement en cas de coupure d'électricité					Ma		
Contrôle de l'état des détecteurs de présence					Ma		
Contrôle de l'état des rails de translation, courroies, jeu d'axe					Ma		
Graissage des parties mécaniques					Ma		
Contrôle du moteur (roulements, connexions électriques)					Ma		
Contrôle du fonctionnement à distance					Ma		
Relevé de l'intensité du moteur					Ma		
Relevé de l'isolement du moteur					Ma		
Consignation des interventions sur le livret d'entretien					Ma		
Contrôle de l'état général des appareils et du bon fonctionnement						AX	

EQUIPEMENT	PORTE / VOLET CLAPET COUPE FEU ET EXUTOIRE DE FUMEE	1/1
------------	--	-----

TACHES A REALISER	FREQUENCES						
	J	H	M	T	S	A	SB
POUR L'ENSEMBLE :							
Contrôle de l'alimentation électrique, pneumatique						Ma	
Contrôle de l'état de la sparklet						Ma	

Contrôle du contact fin de course (report pompiers)						Ma	
Contrôle des joints de scellement et des matériaux réfractaires						Ma	
Vérification fonctionnelle de la commande manuelle						Ma	
Contrôle de l'asservissement électrique au ventilateur						Ma	
Contrôle mécanique des pièces en mouvement						Ma	
Transmission Attestation de Vérification annuelle au Client						Ma	
Contrôle de l'état général et de l'appareil et du bon fonctionnement						AX	
POUR LES PORTES COUPE-FEU SUIVANT REGLE APSAD :							
Contrôle du bon fonctionnement manuellement			Ma				
Contrôle du bon fonctionnement par simulation des détecteurs, fusibles					Ma		
Contrôle de l'état des galets et de l'ensemble des câbles poulies (pour les portes coulissantes)					Ma		
Nettoyage des rails					Ma		
Vérification de la liberté de fonctionnement des dispositifs de fermeture					Ma		
Vérification de l'absence d'objet sous la porte					Ma		
Inspection des systèmes de détection, vérification des sources d'alimentation					Ma		
POUR LES EXUTOIRES DE FUMEE SUIVANT REGLE APSAD :							
Essai des installations			Ma				
Transmission Attestation de Vérification annuelle au Client						Ma	
Contrôle de l'état général des appareils et du bon fonctionnement						AX	

EQUIPEMENT	MUR / CLOISON / REVETEMENT	1/1
-------------------	-----------------------------------	------------

TACHES A REALISER	FREQUENCES						
	J	H	M	T	S	A	SB
Contrôle de l'état des parois, revêtements					Ma		
Reprise des fissures mineures, rebouchage des chocs, retouches de peinture, remplacement de carreaux de carrelage abîmés							Ma
Remplacement des dalles de faux-plafond (hors fourniture)							Ma
Contrôle de l'état général, de la salubrité des locaux et gestion des problèmes autres que mineurs signalés						AX	

EQUIPEMENT	TERRASSE ET TOITURE	1/1
-------------------	----------------------------	------------

TACHES A REALISER	FREQUENCES						
	J	H	M	T	S	A	SB
Enlèvement périodique des mousses, des herbes et de la végétation				Ma			
Contrôle du bon fonctionnement des évacuations d'eau pluviale				Ma			
Contrôle de la présence des protections meubles				Ma			
Maintien en bon état des ouvrages accessoires (solins, etc...)						Ma	

Maintien en bon état des ouvrages de gros œuvre concourant à l'étanchéité, rebouchage des fissures, réfection des joints (larmiers, acrotères, corniches, souches, bandeaux, ...)							Ma
Contrôle de la présence des dispositifs de sécurité (garde-corps, lignes de vie, etc...)						Ma	
Contrôle de l'état général et gestion des problèmes d'étanchéité signalés						AX	

111g. Equipements Sportifs

EQUIPEMENT	EQUIPEMENTS SPORTIFS	1/1
------------	----------------------	-----

TACHES A REALISER	FREQUENCES						
	J	H	M	T	S	A	SB
REVETEMENT							
Contrôle de l'état			Ma				
Sécurisation des éventuels accrocs (suppression du risque de chute)							Ma
Information du CLIENT sur les dégradations constatées							
PANNEAUX DE BASKET							
Contrôle de fonctionnement des paniers mobiles				Ma			
Vérification des sécurités de blocage en position haute et basse				Ma			
BANCS							
Contrôle de l'état des assises, des fixations				Ma			
AFFICHEUR DE SCORES							
Test						Ma	
Contrôle de l'état général de l'appareil et gestion des dommages nécessitant des reprises de revêtement de sol						AX	

112. AUTRES INTERVENANTS

Néant

1J. INVENTAIRE QUANTITATIF ET QUALITATIF DES BIENS DE RETOUR ET DE REPRISE

RAPPEL DU RAPPORT DE PRISE EN CHARGE

GYMNASE MALAKOFF



Date	Nom et Visa Rédacteur	Nom et Visa Responsable	Nom et Visa Responsable Maintenance
31/10/2013	TALAVERA Alexandre	TALAVERA Alexandre	TALAVERA Alexandre

1. DESCRIPTION DU SITE

Le site est un complexe sportif d'intérieur de proximité pour les habitants de Malakoff / Pré-Gauchet et des quartiers limitrophes. Une tribune pourra accueillir 170 spectateurs.

Spécificité importante de cet équipement, il sera aménagé pour la pratique du futsal et pourra accueillir différents championnats. Mais aussi, il accueillera les écoles du quartier, le collège Sophie Germain et différentes activités sportives.

2. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

1.1. PRODUCTION ET DISTRIBUTION CHAUD

1.1.1. Réseau Vapeur

1.1.2. Réseaux secondaires

1.2. CHAUFFAGE, VENTILATION, CLIMATISATION

3. DOSSIER TECHNIQUE

DESIGNATION	DISPONIBLE		OBSERVATION	URGENCE
	OUI	NON		
DOCUMENTS GENERAUX				
• Analyse fonctionnelle de la régulation.	X			
• Classification du bâtiment.	X			
• Descriptif de l'installation.	X			
• Dossiers ouvrages exécutés.	X			
• Liste des fournisseurs.	X			
• Schémas de principe.	X			
DOCUMENTS DE SUIVI SECURITE ET CONTROLE				
• Analyse d'eau des circuits fermés.		X		
• Analyses d'huile frigo.		X		
• Certificat de contrôle des disconnecteurs.		X		
• Certificat de ramonage.		X		
• Contrôle de combustion de moins de 3 mois. (Si P supérieur à 400kW)		X		
• Fiches de récupération des gaz réfrigérants.		X		
• Fiches de suivi de la protection de glycol.		X		
• Livret de chaufferie.		X		
• Livret de suivi légionnelle.		X		
• Rapport bureau de contrôle.		X		
• Registre de sécurité.	X			
PLANS				
• Plan aéraulique.	X			
• Plan de masse avec l'implantation des armoires élec.	X			
• Plan hydraulique.	X			
SCHEMA DE PRINCIPE				
• Dans dossier de plans.	X			
• Dans les locaux.	X			
SCHEMA ELECTRIQUE				
• Dans chaque armoire.	X			
• Dans le dossier des ouvrages exécutés.	X			
DOSSIER DE MISE EN ROUTE				
• Dossier de mise en route.	X			
DOSSIER DE MAINTENANCE				
• Dossier de suivi (fiches d'historique, de relevés, ..).	X			

4. MATÉRIEL

4.1 LEGENDE CONCERNANT LA COTATION UTILISEE

La cotation des équipements a été réalisée selon 4 critères :

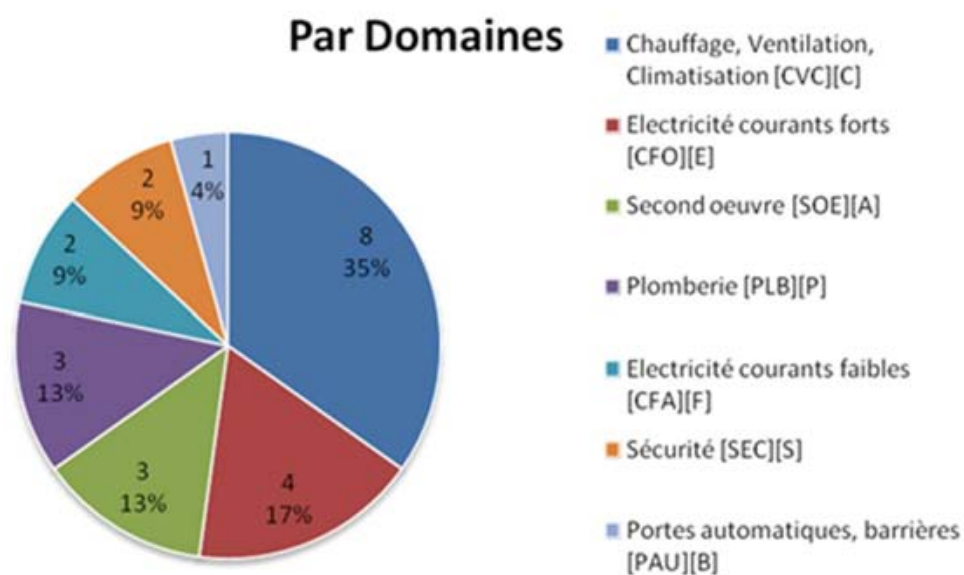
- ↗ La fiabilité
- ↗ La conformité
- ↗ La maintenabilité
- ↗ L'efficacité énergétique

Les notes vont de 0 à 3 selon le barème ci-dessous :

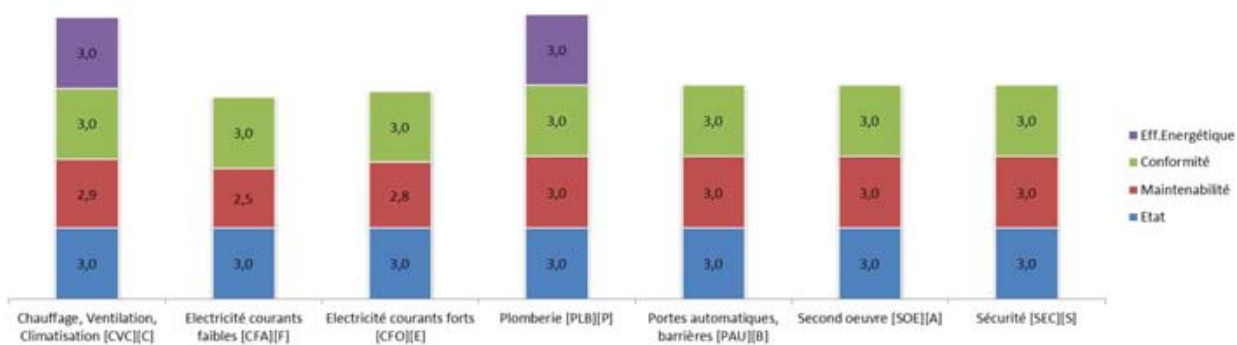
3		Niveau Vert : Risque faible, Normal <u>Fiabilité</u> : En bon état, correct, fonctionnel <u>Conformité</u> : Aucune influence sur l'utilisateur et le matériel <u>Maintenabilité</u> : Entretenu <u>Efficacité énergétique</u> : Optimisation, nouvelle technologie
2		Niveau Orange : Risque moyen, Douteux <u>Fiabilité</u> : Vétuste, abîmé, en fonctionnement <u>Conformité</u> : Désordre acceptable sur l'utilisateur et le matériel <u>Maintenabilité</u> : Mal dimensionné, nécessite une remise à niveau +/- conséquente <u>Efficacité énergétique</u> : Mal réglé, ancienne technologie
1		Niveau Rouge : Risque élevé, Important, Urgent <u>Fiabilité</u> : Etat critique, détérioré, hors service <u>Conformité</u> : Désordre conséquent sur l'utilisateur et le matériel <u>Maintenabilité</u> : Non réparable, inaccessible, coûteux <u>Efficacité énergétique</u> : En surconsommation, coûteux
0		

4.2 LOTS TECHNIQUES CONCERNÉS

4.2.1 Répartition



4.2.2 Cotation

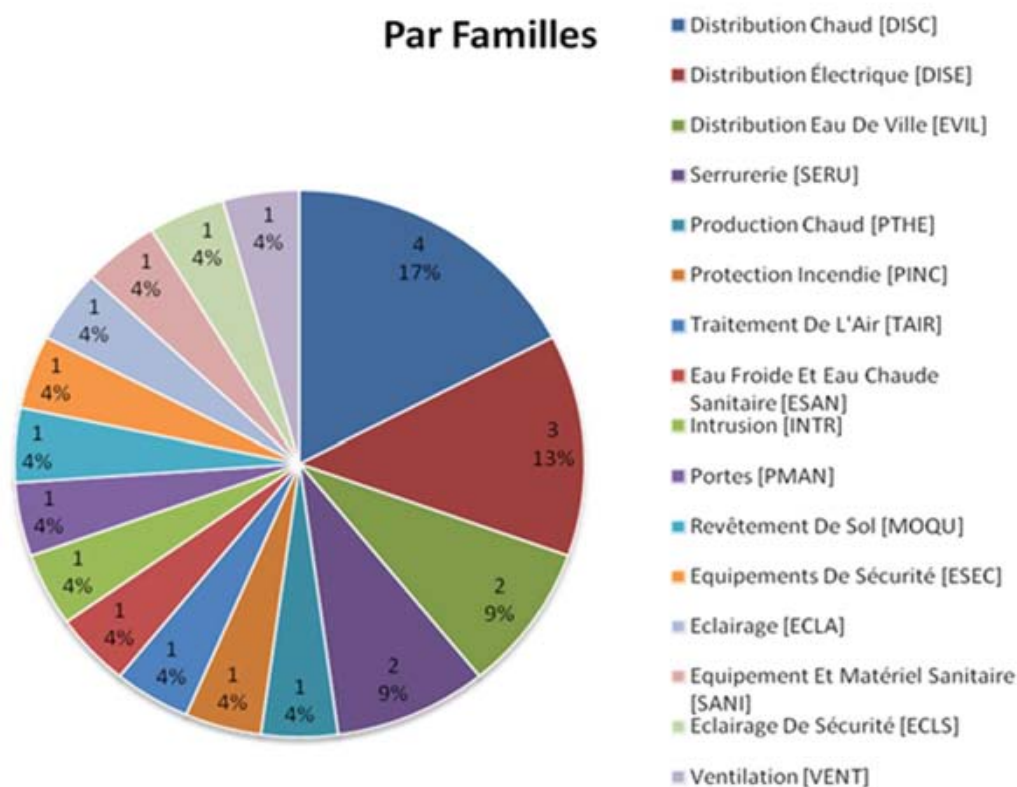


4.2.3 Commentaires

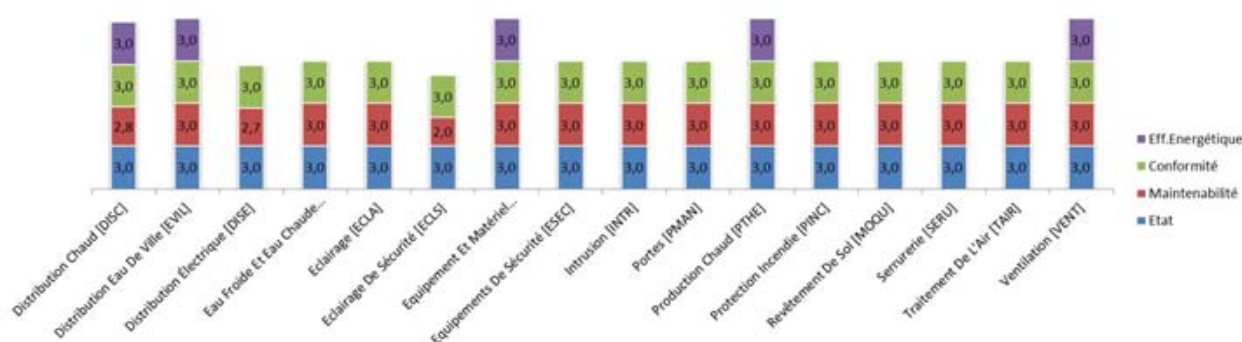
L'ensemble du matériel est référencé. Pas de remarque particulière en raison de la livraison récente du gymnase.

4.3 DOMAINES TECHNIQUES CONCERNES

4.3.1 Répartition



4.3.2 Cotation

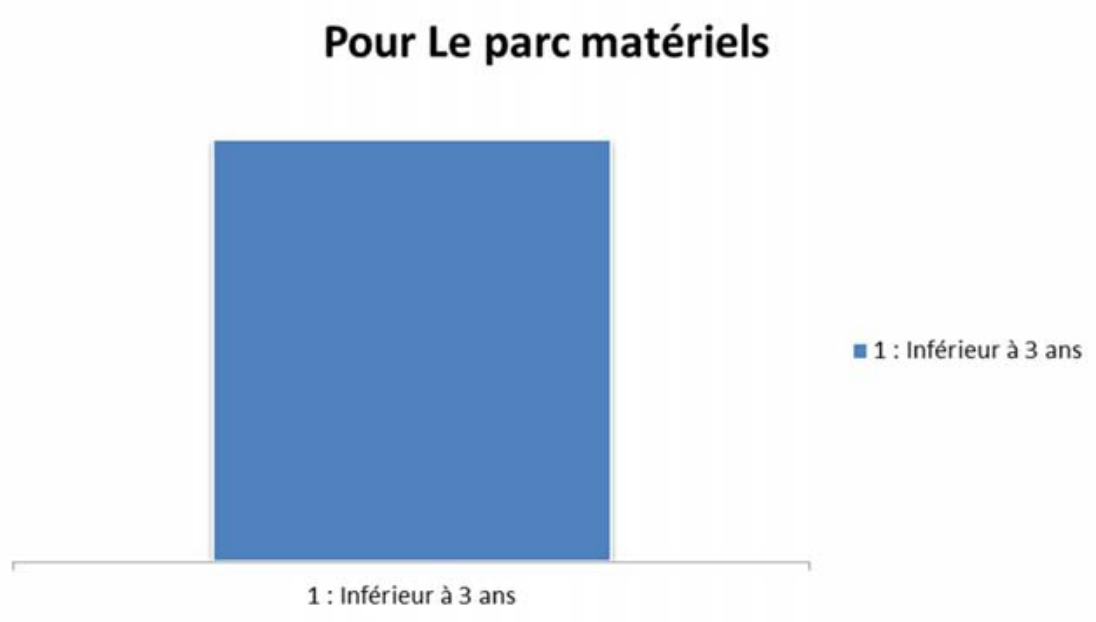


4.3.3 Commentaires

La cotation de l'ensemble des domaines ne donne pas lieu à de quelconques remarques. Le fait que tout le matériel soit neuf en est la cause.

4.4 AGE DU MATERIEL

4.4.1 Classification du matériel par intervalle d'âge



4.4.2 Commentaires

Livraison du matériel en 2013. Tout le parc date de moins de 3 ans.

5. PLAN D' ACTIONS

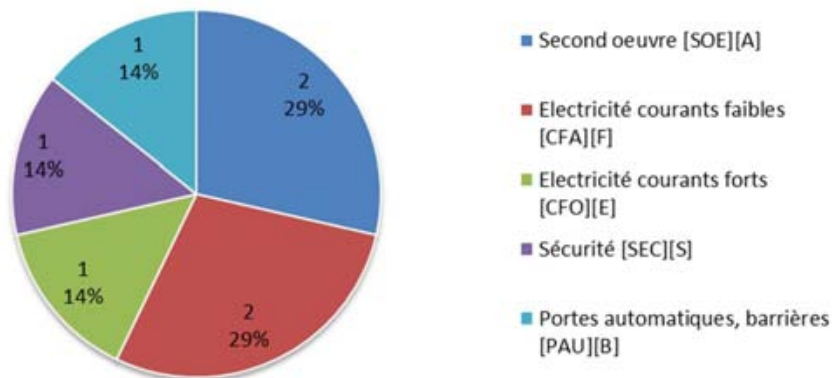
5.1 LISTE DES ACTIONS SPECIFIQUES A UN MATERIEL

Réf. Photos Commentées Action Urgente	Localisation Géographique	Désignation et Caractéristiques de l'Équipement	Descriptif de l'Action	Caractéristiques de l'Action	Budget de chaque action (euros HT)
	Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Blocs autonomes de sécurité Réf. Client : Blocs autonomes de sécurité Quantité : 1	Faire un test sur l'autonomie des blocs.	Type : Contrôler Catégorie : Sécurité Urgence : (3) Dans les 12 mois	
	Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Centrale SSI et périphéries Réf. Client : Centrale SSI et périphéries Quantité : 1	Réaliser la maintenance réglementaire du SSI	Type : Contrôler Catégorie : Sécurité Urgence : (3) Dans les 12 mois	
	Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Centrale intrusion et périphériques Réf. Client : Centrale intrusion et périphériques Quantité : 1	Réaliser l'entretien annuel de la détection intrusion et des périphériques	Type : Contrôler Catégorie : Sécurité Urgence : (3) Dans les 12 mois	
	Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Ouvrants accès public Réf. Client : Ouvrants accès public Quantité : 1	Vérification annuelle du bon fonctionnement	Type : Contrôler Catégorie : Maintenabilité Urgence : (3) Dans les 12 mois	
	Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : PANNEAU LUMINEUX SPORTIF Réf. Client : Panneau lumineux sportif Quantité : 1	Vérification du bon fonctionnement du panneau.	Type : Contrôler Catégorie : (Sans objet) Urgence : (3) Dans les 12 mois	
	Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Revêtement de sol sportif Réf. Client : Sol plastifié Quantité : 1	Contrôle et vérification de l'état du sol, absence de cloques, de rayures ou détérioration.	Type : Contrôler Catégorie : (Sans objet) Urgence : (3) Dans les 12 mois	
	Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Sources lumineuses Réf. Client : Sources lumineuses Quantité : 1	Contrôle et vérification des points lumineux.	Type : Contrôler Catégorie : Maintenabilité Urgence : (2) Dans les 6 mois	

5.2 REPARTITION DU NOMBRE D' ACTIONS PAR LOTS

5.2.1 Répartition générale

Par Domaines



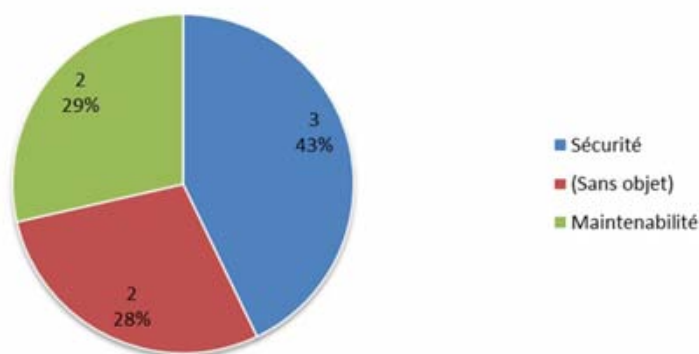
5.2.2 Conclusions

La totalité des actions par domaine tient compte de la réglementation actuelle sur les bâtiments type ERP.

5.3 REPARTITION DES ACTIONS PAR CATEGORIE

5.3.1 Répartition générale

Par Catégories

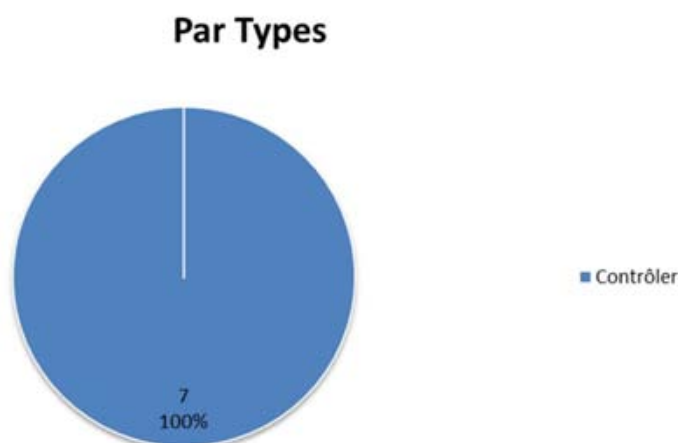


5.3.2 Conclusions

Le domaine de la sécurité est principalement à vérifier de par la typologie du bâtiment.

5.4 TYPES D' ACTIONS A REALISER

5.4.1 Répartition générale

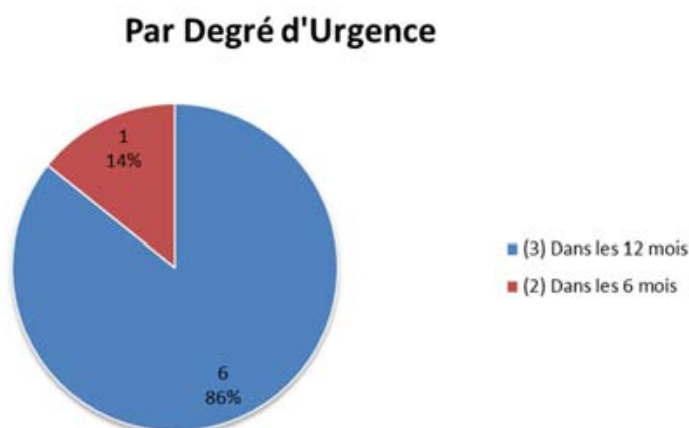


5.4.2 Conclusions

En raison de la livraison récente des équipements, l'aspect contrôle et entretien représente la totalité des actions à entreprendre.

5.5 REPARTITION DES ACTIONS PAR DEGRE D'URGENCE

5.5.1 Répartition générale



5.5.2 Conclusions

En raison de la typologie des installations, la réglementation exige au minimum un passage semestriel sur les équipements.

ANNEXE 1 – LISTE EXHAUSTIVE DU MATERIEL REFERENCES ET COTES PAR LE SERVICE METHODES

Localisation Géographique	Désignation et Caractéristiques Génériques de l'Équipement	Caractéristiques Spécifiques de l'Équipement	Cotation et Tests Fonctionnels
Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Ballon stockage ou récupération Réf. Client : BALLONS ECS Quantité : 1 Tranche d'Âge : (?) Inconnue		Fonctionnel : Oui État : (3) Bon. Conformité : (C) Conforme. Maintenabilité : (3) Bonne.
Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Armoire / Coffret Electrique Réf. Client : ARMOIRE CTA Quantité : 1 Tranche d'Âge : (1) Inférieur à 3 ans		Fonctionnel : Oui État : (3) Bon. Conformité : (C) Conforme. Maintenabilité : (3) Bonne.
Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Armoire électrique Réf. Client : ARMOIRE SOUS STATION CHAUFFAGE Quantité : 1 Tranche d'Âge : (1) Inférieur à 3 ans		Fonctionnel : Oui État : (3) Bon. Conformité : (C) Conforme. Maintenabilité : (2) Moyenne.
Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Ballon stockage ou récupération Réf. Client : BALLONS ECS Marque : CORDIVARI Quantité : 1 Tranche d'Âge : (1) Inférieur à 3 ans		Fonctionnel : Oui état : (3) Bon. Conformité : (C) Conforme. Maintenabilité : (3) Bonne.
Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Centrale De Traitement D'Air Réf. Client : CENTRALE DE TRAITEMENT D'AIR 1 ET 2 Marque : TUVACO Quantité : 1 Tranche d'Âge : (1) Inférieur à 3 ans		Fonctionnel : Oui Etat : (3) Bon. Conformité : (C) Conforme. Maintenabilité : (3) Bonne.
Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Centrale solaire Réf. Client : MOQUETTE SOLAIRE Quantité : 1 Tranche d'Âge : (1) Inférieur à 3 ans		Fonctionnel : Oui Etat : (3) Bon. Conformité : (C) Conforme. Maintenabilité : (3) Bonne. Eff. Energétique : (3) Bonne.

Localisation Géographique	Désignation et Caractéristiques Génériques de l'Équipement	Caractéristiques Spécifiques de l'Équipement	Cotation et Tests Fonctionnels
Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Disconnecteur Réf. Client : DISCONNECTEUR ALIMENTATION SOUS STATION Quantité : 1 Tranche d'Âge : (1) Inférieur à 3 ans		Fonctionnel : Oui Etat : (3) Bon. Conformité : (C) Conforme. Maintenabilité : (3) Bonne. Eff. Energétique : (3) Bonne.
Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Changeur Réf. Client : ECHANGEURS ECS ET CHAUFFAGE Quantité : 1 Tranche d'Âge : (1) Inférieur à 3 ans		Fonctionnel : Oui Etat : (3) Bon. Conformité : (C) Conforme. Maintenabilité : (3) Bonne.
Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Lavabo - évier Réf. Client : LAVABOS VESTIAIRES/DOUCHES Quantité : 1 Tranche d'Âge : (1) Inférieur à 3 ans		Fonctionnel : Oui Etat : (3) Bon. Conformité : (C) Conforme. Maintenabilité : (3) Bonne.
Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Pompe double Réf. Client : POMPES RESEAUX ECS, CENTRALES, RADIATEURS ET PANNEAUX RAYONNANTS Marque : GRUNDFOSS Quantité : 1 Tranche d'Âge : (1) Inférieur à 3 ans		Fonctionnel : Oui Etat : (3) Bon. Conformité : (C) Conforme. Maintenabilité : (3) Bonne.
Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Rideau d'air chaud Réf. Client : RIDEAU AIR CHAUD ENTREE Quantité : 1 Tranche d'Âge : (1) Inférieur à 3 ans		Fonctionnel : Oui Etat : (3) Bon. Conformité : (C) Conforme. Maintenabilité : (3) Bonne. Eff. Energétique : (3) Bonne.
Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Ventilation Mécanique Contrôlée, VMC Réf. Client : VMC Quantité : 1 Tranche d'Âge : (1) Inférieur à 3 ans		Fonctionnel : Oui Etat : (3) Bon. Conformité : (C) Conforme. Maintenabilité : (3) Bonne. Eff. Energétique : (3) Bonne.
Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Blocs autonomes de sécurité Réf. Client : Blocs autonomes de sécurité Quantité : 1 Tranche d'Âge : (1) Inférieur à 3 ans		Fonctionnel : Oui Etat : (3) Bon. Conformité : (C) Conforme. Maintenabilité : (2) Moyenne.

Localisation Géographique	Désignation et Caractéristiques Génériques de l'Équipement	Caractéristiques Spécifiques de l'Équipement	Cotation et Tests Fonctionnels
Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Centrale SSI et périphéries Réf. Client : Centrale SSI et périphéries Quantité : 1 Tranche d'Âge : (1) Inférieur à 3 ans		Fonctionnel : Oui Etat : (3) Bon. Conformité : (C) Conforme. Maintenabilité : (3) Bonne.
Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Centrale intrusion et périphériques Réf. Client : Centrale intrusion et périphériques Quantité : 1 Tranche d'Âge : (1) Inférieur à 3 ans		Fonctionnel : Oui Etat : (3) Bon. Conformité : (C) Conforme. Maintenabilité : (3) Bonne.
Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Ensemble d'interrupteurs et prises de courant Réf. Client : Ensemble d'interrupteurs et prises de courant Quantité : 1 Tranche d'Âge : (1) Inférieur à 3 ans		Fonctionnel : Oui Etat : (3) Bon. Conformité : (C) Conforme. Maintenabilité : (3) Bonne.
Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Exutoire de fumée et commande de treuil Réf. Client : DESENFUMAGE AVEC OUVRANT Quantité : 1 Tranche d'Âge : (1) Inférieur à 3 ans		Fonctionnel : Oui Etat : (3) Bon. Conformité : (C) Conforme. Maintenabilité : (3) Bonne.
Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Ouvrants accès public Réf. Client : Ouvrants accès public Quantité : 1 Tranche d'Âge : (1) Inférieur à 3 ans		Fonctionnel : Oui Etat : (3) Bon. Conformité : (C) Conforme. Maintenabilité : (3) Bonne.
Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Panneau lumineux sportif Réf. Client : Panneau lumineux sportif Quantité : 1 Tranche d'Âge : (1) Inférieur à 3 ans		Fonctionnel : Oui Etat : (3) Bon. Conformité : (C) Conforme. Maintenabilité : (3) Bonne.
Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Panneaux rayonnants Réf. Client : Panneaux rayonnants Quantité : 1 Tranche d'Âge : (1) Inférieur à 3 ans		Fonctionnel : Oui Etat : (3) Bon. Conformité : (C) Conforme. Maintenabilité : (2) Moyenne. Eff. Énergétique : (3) Bonne.
Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Revêtement de sol sportif Réf. Client : Sol plastifié Quantité : 1 Tranche d'Âge : (1) Inférieur à 3 ans		Fonctionnel : Oui Etat : (3) Bon. Conformité : (C) Conforme. Maintenabilité : (3) Bonne.

Localisation Géographique	Désignation et Caractéristiques Génériques de l'Équipement	Caractéristiques Spécifiques de l'Équipement	Cotation et Tests Fonctionnels
Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Sources lumineuses Réf. Client : Sources lumineuses Quantité : 1 Tranche d'Âge : (1) Inférieur à 3 ans		Fonctionnel : Oui Etat : (3) Bon. Conformité : (C) Conforme. Maintenabilité : (3) Bonne.
Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Tout matériel second œuvre Réf. Client : Tout matériel second œuvre Quantité : 1 Tranche d'Âge : (1) Inférieur à 3 ans		Fonctionnel : Oui Etat : (3) Bon. Conformité : (C) Conforme. Maintenabilité : (3) Bonne.
Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : WC - urinoir Réf. Client : ENSEMBLE PLOMBERIE Quantité : 1 Tranche d'Âge : (1) Inférieur à 3 ans		Fonctionnel : Oui Etat : (3) Bon. Conformité : (C) Conforme. Maintenabilité : (3) Bonne. Eff. Energétique : (3) Bonne.

Localisation Géographique	Désignation et Caractéristiques Génériques de l'Équipement	Caractéristiques Spécifiques de l'Équipement	Cotation et Tests Fonctionnels	Budget avenant du matériel Hors liste (€uros HT)
Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Ouvrants accès public Réf. Client : Ouvrants accès public Quantité : 1 Tranche d'Âge : (1) Inférieur à 3 ans		Fonctionnel : Oui Etat : (3) Bon. Conformité : (C) Conforme. Maintenabilité : (3) Bonne.	
Site : .GYMNASE MALAKOFF Bâtiment : GYMNASSE MALAKOFF Niveau : Rez-de-Chaussée Local : (Non-listé) (BATIMENT)	Type : Revêtement de sol sportif Réf. Client : Sol plastifié Quantité : 1 Tranche d'Âge : (1) Inférieur à 3 ans		Fonctionnel : Oui Etat : (3) Bon. Conformité : (C) Conforme. Maintenabilité : (3) Bonne.	

ANNEXE 2 : LISTE DES FILTRES

CTA VESTIAIRES :

- Filtration type TITAPAK G4 450*900. Nombre de cellule 1,5
- Filtration type TITAPAK F7 450*900. Nombre de cellule 1,5

CTA GYMNASE :

- Filtration type TITAPAK G4 750*1500. Nombre de cellule 2,5
- Filtration type TITAPAK F7 750*1500. Nombre de cellule 1,5

1K. DOCUMENTS DEMANDES PAR LE PARTENAIRE A LA VILLE

Rappel de la liste remise lors de la mise à disposition du gymnase le 1^{er} juillet 2013 :

« Le **MAINTENEUR** sera sollicité, pendant toute la durée du G.E.R., pour fournir les documents d'exploitation permettant l'information du **PARTENAIRE**, dont notamment :

- au démarrage du contrat et à chaque nouvel exercice :
 - le Planning de Maintenance Préventive compatible avec l'activité du site,
 - une attestation d'assurance pour les dommages que pourraient provoquer directement ou indirectement son personnel dans le cadre de ses prestations sur le Gymnase,
- au fil de l'eau :
 - les feuilles d'intervention après chaque opération d'entretien (avec la liste des consommable et pièces remplacées),
 - les certificats attestant de la réalisation des contrôles techniques obligatoires (lutte contre la prolifération de légionnelles, disconnecteurs, robinets d'incendie armés, SSI,),
 - les relevés de consommations (comptage chaleur, électricité, eau) afin de permettre au CLIENT de valider la qualification (B.B.C.) du Gymnase,
 - les rapports d'intervention après chaque dépannage, réparation ou levées de réserves suite à contrôles réglementaires (diagnostic technique, pièces remplacées, désignation des entreprises intervenantes si le cas, ...),
 - la mise à jour des plans si des travaux modificatifs sont entrepris par du personnel du **PARTENAIRE**. »

1. Documents demandés par le partenaire :

Document	Demandé le	Date butoir	Reçu le

NEANT

1L. ANNEXES

1L1. ANNEXE 1 : ARTICLE 39 « RAPPORTS ANNUELS » DU PPP 16.07.2013

« Le Partenaire produit chaque année un compte-rendu, [...], au plus tard le 30 avril qui comprend les éléments mentionnés par l'article 8 du décret n°2209-243 du 2 mars 2009 et tout texte qui pourra être amené à le modifier ou le remplacer, et qui comprend en tout état de cause :

- L'extrait d'une comptabilité analytique du Partenaire présentant l'ensemble des recettes et charges relatives à la réalisation du gymnase faisant l'objet du contrat ;*
- Un état mis à jour du patrimoine engagé et des amortissements comptables pratiqués (inventaire valorisé, valeurs brutes, dotations aux amortissements, valeurs nettes, identification des nouveaux éléments d'actifs de l'année ou des mises au rebut de l'année) ;*
- Un récapitulatif de la rémunération perçue sur l'année et des éventuelles pénalités imputées ;*
- Une liste des opérations de GER (valorisées) effectuées sur l'exercice, et le suivi du compte GER prévu à l'article 29. Au titre du suivi des travaux de renouvellement, il sera notamment précisé les modalités de gestion de la trésorerie sur ce compte (modalités de rémunération, identification des produits financiers générés) ;*
- Un état récapitulatif relatif aux prestations réalisées par les prestataires du Partenaire, au cours de l'année écoulée, conformément aux prescriptions de l'article 8 du contrat ;*
- Un inventaire quantitatif et qualitatif des biens de retour et des biens de reprise du contrat.*

L'absence de production de compte-rendu annuel, ou sa production tardive, sera sanctionnée dans les conditions prévues à l'article 42.1.

Ce rapport est établi de manière à permettre la comparaison entre l'année qu'il retrace et la précédente. »

	« GYMNASSE DU PRE GAUCHET » 13 Rue Nina Simone - Ilôt 5C – ZAC EuroNantes RAPPORT ANNUEL – Période du 01.01.2018 au 31.12.2018	Rapport N°6 17.05.2019 Page 88 sur 100
---	--	---

1L2. ANNEXE 2 : ATTESTATIONS ASSURANCES IMMEUBLE



ATTESTATION D'ASSURANCE MULTIRISQUE IMMEUBLE

Je, soussigné Xavier ORAIN, Courtier en assurances,
atteste que la société OCDL
est assurée en MULTIRISQUE IMMEUBLE par un contrat n° 6050579904,
souscrit auprès de la Compagnie AXA,
pour un bien situé Bld de Berlin – 44000 NANTES
pour la période du 01/01/2018 au 31/12/2018,
sous réserve que ce contrat ne soit ni suspendu, ni résilié.

La présente attestation est établie pour valoir ce que de droit et ne saurait engager en aucun cas la Compagnie AXA et notre Cabinet hors des limites du contrat auquel elle se réfère.

Fait à RENNES le 27 février 2018

Xavier ORAIN

19 B Rue de Chateaubriant
Gare Sud - CS 11223
35012 RENNES CEDEX
N° ORIAS 07060303 - 17.05.2017
Tél : 02 99 31 54 11 - Fax : 02 99 30 18 58

courtier en assurances

Centre d'Affaires Gare Sud
19 B rue de Chateaubriant - CS 11223 - 35012 RENNES CEDEX
Tél : 02 99 31 54 11 - Fax : 02 99 30 18 58 - Email : contact@bmsassurances.fr
SARL au capital de 150 000 € - RC Rennes B 218 627 398 00041 - Code APE 6622 Z - Société de courtage d'Assurances conforme à l'article 1520-1 du Code des Assurances

N° Orias 07 000 380 - www.orias.fr - ACPR 61 rue Talbot - 75436 PARIS cedex 09
Gestion des réclamations : SARL BMS Atlantique Assurances 02 99 31 54 11. Procédure de gestion des réclamations disponible sur notre site
www.bms-assurances.fr

CONDITIONS PARTICULIERES
POLICE MULTIRISQUES IMMEUBLES

AVENANT 4 A EFFET DU 01/01/2016
INDICE RI 5840

Souscripteur : GROUPE GIBOIRE
12 RUE PLELO
35000 RENNES

Situation des risques : Selon tableau en annexe

Compagnie : AXA ASSURANCES IARD MUTUEL
26 RUE DROUOT
75009 PARIS

Police N° : 6050579904

Part : 100%

Effet du contrat : 15/12/2013

Echéance : 01/01

Fractionnement : ANNUEL

Durée du Contrat : 1 an avec tacite reconduction

Résiliable annuellement moyennant un préavis de : 3 mois

Indice RI à la souscription : 5753

Dans le cas où l'une des clauses figurant aux conditions générales 460613E ou particulières imprimées annexées viendrait à être en contradiction avec les présentes conditions spéciales, ces dernières prévaudraient, dans la mesure où elles seraient plus favorables à l'Assuré.

L'ASSURE



POUR LA COMPAGNIE

 **bmsassurances**
19 B Rue de Chatillon
Gare St-J - CS 11223
35012 RENNES Cedex
N° OBAS 07000380 - www.obas.fr
Tel : 02 99 31 54 11 - SIRET 308 427 111



AVENANT 4 A EFFET DU 01/01/2016

D'un commun accord entre les parties, il est précisé et convenu ce qui suit :

- Dans le tableau ci-après figure l'état des entrées et sorties pour la période du 01/01/2015 au 31/12/2015 :

ENTITE	adresse	Date d'entrée	Date de sortie	Nature	Activité	Surface
OCDL	OCDL / clinique rue Jean Macé à St Nazaire		01/01/2015	immeuble	clinique	2200
PATRIMOINE	SCI PRE / GIBOIRE	01/01/2015		immeuble	bureaux	3000
OCDL	ancien hotel du HALGOUET	10/07/2015		immeuble	bureaux / hotel particulier	1530

- Ainsi, les sites garantis au 01/01/2016 par le présent contrat sont les suivants :

ENTITE	NOM	Nature	Activité	Surface	Adresse
OCDL	OCDL / ZAC DU SOLET	Immeuble	bureaux	7391	ZAC du Solet - impasse de l'esperanto 44 St Herblain
SCI TA	SCI TA Cesson	Immeuble	bureaux	3117	38 et 38b rue de Rennes 35 Cesson Sevigné
GIBOIRE SA	GIBOIRE / ASTORIA	Immeuble	bureaux	2957	2, rue Gabriel Germain 35 RENNES
PATRIMOINE	SCI Armor Mettrie 55	Immeuble	bureaux	2911	55 à 59 boulevard d'Armorique 35 Rennes
SCI GARD	SCI GARD / CAP NORD OUEST	Immeuble	bureaux	3856	6, avenue Charles Tillon 35 Rennes
GIBOIRE SAS	Giboire / Cap Ouest	Immeuble	bureaux	8298	53 à 55 chaussée de la madeleine et 63 quai Magellan à Nantes
OCDL	Immeuble LINEO	Immeuble	bureaux	6800	1 bd Yvonne poirel 4/6 rue Fulton 49000 ANGERS
SCI PRE	SCI PRE / GIBOIRE	Immeuble	bureaux	3000	15 avenue Charles Tillon 35 RENNES
OCDL	OCDL / ARENA	Immeuble	bureaux	2465	Le Patis Tatelin - CESSON SEVIGNE
OCDL	OCDL / CLAIR MATIN Cloître + chapelle	Immeuble	collectif	2644	22-24 rue de Brizeux - 35 RENNES

GROUPE GIBOIRE – CONTRAT PNO N°6050579904 .LCI 19.9 M€ AVENANT 4 AU 01/01/2016

OCDL	Gymnase VEO	Gymnase	gymnas	2407	10 de Berlin - 44 000 NANTES
OCDL	ancien hotel du Halgouet	Immeuble	bureaux	1530	8 rue de Rénault et 9 rue Gambetta 35000 RENNES
OCDL	OCDL / HOTEL MERCURE	Immeuble	hotel	5600	15 BLD ALEXANDRE MILLERAND - 44000 NANTES

SUPERFICIE TOTALE : 53 776 m2

Il n'est pas dérogé aux autres clauses et conditions du présent contrat.

Primes



PRIME NETTE ANNUELLE

L'ensemble des garanties est consenti moyennant une prime annuelle de 31 579.51 €, à laquelle s'ajoutent :

- la surprime Catastrophes Naturelles de 3 789.54 €
- la surprime attentats de 2 210.57 €
- Les frais d'actes
- Les taxes en vigueur,
- la contribution de 3,30 EUR instituée au profit du Fonds de garantie pour les victimes d'attentats par la Loi du 9 septembre 1986 modifiée par Arrêté du 23 octobre 1987,

soit un total T.T.C. par année de 40 728.09 €

Toutes les nouvelles incorporations de bâtiments se feront selon les taux suivants :

	Taux de prime ht au m2
Bureaux	0.58€
Collectif / habitation	0.61€
Commerces / activités	0.74 €
Bâtiments destinés à la démolition	0.27€
Terrains nus destinés à la construction	0.27 €

PRIME AU COMPTANT

Compte tenu du mouvement, pour la période du 01/01/2015 au 31/12/2015, il est perçu un comptant de 1070.63 € TTC

Pour la période du 01/01/2016 au 31/12/2016, il est perçu un comptant de 40 728.09 € TTC.

1L3. ANNEXE 3 : LISTE DU MATERIEL A ENTREtenir

Nbre	Désignation	Marque	Type	Caractéristiques
INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE - VENTILATION				
Salle				
24	Panneaux rayonnants à eau chaude			
1	Caissons double flux			
Partie sanitaires / administration				
15	Radiateurs			
6	Panneaux rayonnants à eau chaude			
1	Rideau d'air chaud			
3	Pompes			
1	Vase d'expansion			
1	Armoire électrique			
1	GTC			
3	Extracteurs			
1	Caisson double flux			

Nbre	Désignation	Marque	Type	Caractéristiques
INSTALLATIONS DE PLOMBERIE - SANITAIRES - INCENDIE				
Salle				
	Sans objet			
Partie sanitaires / administration				
1	Arrivée générale avec comptage			
1	Disconnecteur			
1	Production solaire ECS + secours			
1	Pompe			
3	Echangeurs à plaques			
5	Urinoirs			
9	WC			
6	Barres de maintien			
9	Distributeurs de papier			
12	Lavabos / évier avec robinetterie			
34	Douches avec mitigeur			
4	Sièges relevables			
4	Lave-mains, poste d'eau			

Nbre	Désignation	Marque	Type	Caractéristiques
ELECTRICITE COURANTS FORTS				
Salle				
1	Tableau électrique			
216	Souces lumineuses			
8	BAES, Blocs phare			
10	Interrupteurs, détecteurs de présence, boutons poussoirs			
10	Prises 2P+T			
Partie sanitaires / administration				
1	Tableau divisionnaire avec compteur			
1	Tableau électrique			
54	Tubes fluorescents			
96	Sources lumineuses			
34	Sources lumineuses étanches			
36	BAES, BAPI			
35	Interrupteurs, détecteurs de présence, boutons poussoirs			
47	Prises 2P+T			
10	Prises RJ45			

Nbre	Désignation	Marque	Type	Caractéristiques
ELECTRICITE COURANTS FAIBLES (SSI, Contrôle Accès, Affichage, Info				
Salle				
1	Boitier bris de glace			
2	Sirène			
5	Flashes lumineux			
2	Détecteurs de mouvement			
Partie sanitaires / administration				
1	Centrale incendie			
3	Boitiers bris de glace			
10	Sirènes			
1	Centrale anti-intrusion			
10	Détecteurs de mouvement			
6	Sirènes			
1	Centrale contrôle d'accès			
3	Lecteurs de badges			
1	Interphone			
1	Horloge mère (avec antenne radio)			
7	Horloges			

Nbre	Désignation	Marque	Type	Caractéristiques
BATIMENT (Ouvrants, Menuiserie, Mobilier, Revêtements Sols et murs, Etanchéité Couverture) Hors Structure, Toiture et Fondations				
Salle				
1	Porte doubles battants avec groom			
1	Ouvrant de toiture motorisé			
10	Ouvrants de façades (commande manuelle)			
1 ens	panneaux acoustiques montés verticalement			
Partie sanitaires / administration				
12	Portes			
1 ens	Portes coupe-feu avec groom			
1	Porte automatique 2 vantaux (entrée gymnase)			
1	porte à double action sur pivot (entrée gymnase)			
3	Portes simples avec groom (évacuation ou locaux techniques)			
1 ens	Revêtement carrelage			
300	dalles de faux-plafond (métalliques ou hygro)			
1	Meuble bar stratifié 2,50 m			
2	Bureaux			
Extérieur				
1	Toiture (reprise étanchéité)			
1 ens	Gouttières et chéneaux			
1 ens	Bardage			

Nbre	Désignation	Marque	Type	Caractéristiques
EQUIPEMENTS SPORTIFS				
Basket ball (4 terrains)				
8	Paniers relevables motorisés			
Général				
1	Sol sportif	GERFLOR		
1 ens	gradins			
1	Afficheur de score électronique	BODET		

1L4. ANNEXE 4 : FICHE DE GPA

Pas de d'intervention au titre de la GPA sur le gymnase en 2018.

1L5. ANNEXE 5 : FICHE DO

Pas de déclaration au titre de la DO sur le gymnase en 2018.